Deuxième Année. - N° 49. Le Numéro : 25 centimes 29 Novembre 1912.

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . . 10 fr.
Départements 15 »
ÉTRANGER . . . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS
TÉLÉPHONE : 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

SUPER-OMNIA

Exploitants!

Réservez dans vos prochains programmes la meilleure place aux

NOUVEAUX GRANDS FILMS ARTISTIQUES GAUMONT

PROCHAINEMENT UNE SÉRIE SENSATIONNELLE :

Le Mystère des Roches de Kador . . 900 mètres

La Vie ou la Mort . . . . 510 »

La Course aux Millions . . . 900 »

Sous la Griffe . . . . 650 »

Par la qualité photographique, le jeu des artistes, l'ampleur des sujets traités, l'importance de la mise en scène, cette nouvelle et merveilleuse série fera

RÉVOLUTION SUR L'ÉCRAN

Notices, réductions coloriées, nombreux clichés et gravures, affiches multiples formats, etc.



CE SERA LE PLUS BEAU TRIOMPHE DU CINÉMA.



De la remarquable Série des
GRANDS FILMS ARTISTIQUES
GAUMONT



La course aux millions

Longueur : 900 mètres environ — Affiche

Kinemacolor (sauf la Seine) - -
Film Journal - - - - - - -
Grandes Exclusivités

Pour la FRANCE : s'adresser à

EXCLUSIF-FILM C°

Anciennement **SAINT-LAZARE-FILM**

Télégramme : Exclusifilm-Paris — **105, Rue St-Lazare, PARIS** — *Téléphone 281-44*

Parmi les vues que nous présentons au Consortium **Lundi ou Mardi** prochain pour être programmées le **20 Décembre,** MM. les Exploitants remarqueront un documentaire d'un intérêt tout particulier, sur lequel nous voulons attirer leur attention, car ce film le mérite particulièrement :

UN FUNICULAIRE COMPLÈTEMENT AÉRIEN

vient d'être mis en exploitation au Vigiljoch, à 1790 mètres d'altitude. Au milieu d'un paysage merveilleux, qui a pu être pris d'une façon toute spéciale, par suite de la hauteur à laquelle se trouve le wagon, celui-ci glisse sur des **câbles suspendus à 30 mètres au-dessus des roches**. — Les détails techniques de cette construction merveilleuse sont très bien montrés au public qui sera vivement intéressé par cette nouveauté unique.

A côté de ce film vraiment instructif, un

POLIDOR

qui, cette semaine, a hérité.

Nous le recommandons, car il est on ne peut plus comique, et ceux qui le verront seront de notre avis.

LE PASSÉ QUI REVIENT

est un très beau drame cinématographique qui développe en deux parties des péripéties très dramatiques pour arriver à une situation on ne peut plus poignante, devant le lit de mort d'un enfant que le véritable père veut embrasser pour la dernière fois après une scène très pathétique dénouée par la brusque décision prise par celui-ci et qui vient justifier la nouvelle épouse soupçonnée à tort. **(Très belle Affiche)**

Puis un film de la marque **R et R** qui amusera non seulement les petits, mais encore les grands, sous le titre :

Les Amours d'une Pomme de terre

Sous peu : Le gros succès de la Maison **PASQUALI** :

Sur les Marches du Trône

Deuxième Année. - N° 49. Le Numéro : 25 centimes. 29 Novembre 1912.

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . . 10 fr. / Départements 15 »
ÉTRANGER . . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS
TÉLÉPHONE : 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

Un peu Partout

A Paris, la semaine écoulée confirme les prévisions des plus optimistes. En effet, les recettes des salles de spectacles cinématographiques se maintiennent à un niveau extrêmement élevé qu'elles n'avaient jamais atteint à aucune époque de l'exploitation, même à ses débuts. Les tendances à la hausse s'accentuent chaque jour. A de rares exceptions près, les directeurs de cinémas, qu'ils soient sur les boulevards ou dans la périphérie, se déclarent entièrement satisfaits. Ils trouvent cette année la juste compensation des mauvais jours, ils gardent foi dans l'avenir. Là, où les affaires vont bien, on oublie vite les dissentiments. Nos amis recouvrent petit à petit le calme absolu qui leur permet de gérer méthodiquement leurs établissements en leur faisant produire le maximum.

A Marseille, il n'en est pas ainsi. Nos collègues semblent être en proie à une agitation générale intense. Les difficultés d'exploitation s'accumulent dans cette ville, la plus belle de France. On croirait qu'un mauvais génie sème à plaisir la division entre les cinématographistes afin de pouvoir plus facilement les dominer. Le Syndicat du Sud-Est qui symbolise en quelque sorte la cinématographie dans la région, se réunit à chaque instant. Les séances sont généralement houleuses. On y prend des décisions précipitées, souvent contradictoires. On excommunie sans plus de façon ce qu'on élevait au pinacle autrefois ; on brûle aujourd'hui ce qu'on adorait hier. Il en résulte un imbroglio indescriptible. Et je dois avouer qu'il est profondément malaisé de trouver une idée directrice d'ensemble, au milieu des interminables procès-verbaux que l'un de nos confrères a le périlleux et coûteux honneur de publier après chaque assemblée.

En somme, si la situation est devenue inextricable à Marseille, cela n'a rien d'extraordinaire après les rudes assauts que la cinématographie a subi là-bas. Nos collègues du Midi sont ardents et enthousiastes. Ils se donnent vite et se retirent précipitamment. On connaît cette faiblesse que l'on exploite contre eux-mêmes sans qu'ils s'en aperçoivent, en les entraînant vers des extrémités toujours regrettables.

Au cours de la toute dernière réunion, M. Richebé, l'énergique Président, l'intelligent administrateur que chacun sait apprécier à sa juste valeur, après avoir donné dans différentes circonstances des preuves multiples de dévouement à la cause commune, vient de mesurer l'ingratitude de ses concitoyens. En rentrant de Paris où il était venu accomplir une mission délicate qu'il sut mener avec le plus grand tact, il a encouru presque un blâme. La grande Société américaine la *Vitagraph* a failli être mise à l'index et l'on a posé à tous les loueurs un ultimatum en leur interdisant de louer leurs films à telle ou telle catégorie de clients. Ces Messieurs ne se souviennent plus sans doute, que le plus violent agitateur du Syndicat, un loueur-exploitant de Marseille, fit lui-même cet été, dans un music-hall, une exhibition cinématographique à prix réduits, avec programmes multiples, dont tous les directeurs marseillais subissent les pernicieux effets. Ils ont oublié que c'est grâce au cynisme maladroit de ce personnage que la cinématographie marseillaise se trouve momentanément en difficultés, alors que dans l'ensemble du territoire, l'exploitation est en pleine prospérité et jouit d'une immunité relative.

Que ne relit-on pas les précédentes discussions du Syndicat du Sud-Est ? Les contradictions flagrantes qu'on y rencontre au tournant des pages donnent une bien faible mesure des passions qui ont secoué, un moment, le groupe de nos collègues marseillais.

A l'heure qu'il est, sans aucun motif, ils se croient

méconnus par la Chambre Syndicale française de la cinématographie; ils rédigent un cartel à l'adresse de son honorable Président, M. Jules Demaria, dont l'intègre impartialité n'a jamais été contestée. Il fut pourtant un temps où cette même *Chambre Syndicale* résumait tous les espoirs du Syndicat du Sud-Est.

Maintenant, nos collègues s'aperçoivent enfin qu'ils ont joué un rôle de dupes et qu'on s'est servi d'eux pour perpétrer quelque combinaison louche, heureusement démasquée à temps. Ils sont pris entre leur conscience d'honnêtes gens et leur amour-propre; leur mauvaise humeur se manifeste nettement dans les rapports qu'ils ont entre eux, et ils restent à la merci d'un mot ou d'un geste.

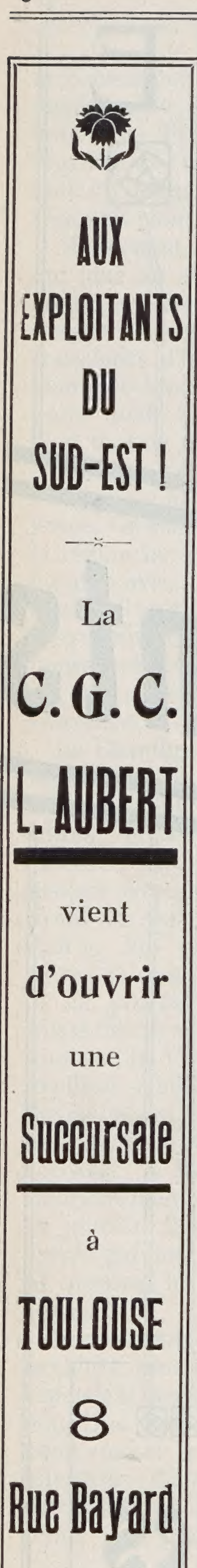
A cette mémorable séance du 6 novembre 1912, on a beaucoup parlé de l'affaire des films subversifs et du procès Giraudon. Dans cette question, les directeurs de la région ne sont pas complètement d'accord et, à mon humble avis, malgré les intrigues des principaux intéressés, il n'est pas douteux que notre collègue risque d'être mis en mauvaise posture. S'il ne prend pas certaines précautions élémentaires, il pourrait même payer les pots cassés... par les bons apôtres dont il est le bouc-émissaire.

La Chambre Syndicale, mise en cause, un peu à la légère, par les belligérants, au début des hostilités, fait naturellement la sourde oreille et l'on se rabat sur les éditeurs en les priant de payer les frais du procès. Sauf l'*Eclair*, naturellement, qui s'engage avec désinvolture, jusqu'à concurrence de *vingt-cinq louis*, les autres tirent au renard en disant: « Nous n'y sommes pour rien ». Nos films ne sont jamais sujets à caution. Adressez-vous aux intéressés, faites supporter les frais de ce procès à ceux qui l'ont provoqué et ont encaissé des bénéfices. » Certains éditeurs même refusent tout net, la Vitagraph est de ceux-là, et les meneurs du Syndicat n'hésitent pas à menacer cette compagnie de boycottage si elle ne passe pas à la caisse. En France, on appelle ça du chantage, Messieurs. Vous en apercevez-vous? A Marseille, il ne saurait en être autrement. Heureusement que notre ami Richebé était à la barre ce jour-là. Il a su déjouer une machination mise en œuvre par une bande noire. Grâce à l'énergie dont il fit preuve, le Syndicat sort sain et sauf de ce guet-apens.

Nous examinons de loin, avec indépendance, les événements, sans formuler aucune critique. Qu'il nous soit cependant permis d'émettre un simple avis. Souvenons-nous que Jonas fut jeté à la mer pendant la tempête pour apaiser la colère de Dieu; mettez à la porte les intrigants maladroits, qui vous entraînent dans des complications inutiles et vous retrouverez vite une sérénité que vous ne connaissez plus depuis longtemps.

CHARLES LE FRAPER.

La publicité est aux affaires ce que la vapeur est aux machines



Les Adhésions à la L. P. C. S.

Notre Directeur Charles Le Fraper, sollicité par le Comité de la L. P. C. S., vient d'y adhérer. Il fait maintenant partie de cette intéressante organisation en qualité de Membre d'Honneur-Fondateur.

Voici, du reste, les lettres qui furent échangées entre MM. de Reusse et Le Fraper :

Lettre de M. de Reusse :

Ligue Populaire du Cinéma Scolaire

ŒUVRE PHILANTHROPIQUE DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE POUR LA JEUNESSE

Paris le 23 Nov. 1912

Cher Monsieur,

Le Comité de la L. P. C. S,, considérant que, sans même en avoir été sollicité, vous avez tenu à être un des Amis de la première heure qui ont le plus contribué, par l'aimable et constante publicité de votre très estimable et très artistique revue, au faire-part de naissance de la Ligue, me charge de vous exprimer son cordial désir d'épingler votre nom aux premiers langes du nouveau-né, parmi ceux de ses Membres d'Honneur-Fondateurs du Comité de Patronage.

Nous nous plaisons à croire, cher Monsieur, que vous accueillerez de bon cœur, comme il vous est offert, cet hommage de dévouée camaraderie et de gratitude pour votre bon concours à notre sincère effort d'utilité et de philanthropie.

Certaine de trouver toujours en vous un "parrain" attentif et de bon conseil, votre jeune filleule, par notre plume, vous adresse d'avance ses chaleureux remerciements de tout ce que vous continuerez à faire pour sa prospérité et son extension.

Nous y joignons, plus particulièrement, les nôtres et vous prions, Cher Monsieur, de nous croire vos très confraternellement dévoués.

Pour le Comité,
Le Secrétaire Général.
André de Reusse.

Réponse de M. Charles Le Fraper à M. de Reusse :

Paris, le 25 nov. 1912

Cher Monsieur,

Je suis extrêmement sensible à l'honneur que vous me faites en inscrivant mon nom parmi ceux des vaillants confrères et des hommes de haute valeur qui patronnent la L. P. C. S.

J'adhère de tout cœur à votre Société et j'espère que je saurai mériter dans la suite le titre de Membre d'Honneur-Fondateur, auquel j'ai acquis si peu de droits jusqu'ici et que vous me conférez.

Votre bien cordialement dévoué,

Charles Le Fraper.

Le "Courrier" de Partout

Courrier d'Angleterre.

Mardi dernier, le Conseil municipal de Londres s'est décidé à renouveler, auprès du Parlement la demande d'une loi ayant pour but de forcer les maisons vendant ou louant des films à demander une licence à cet effet, étant donnés les accidents qui se sont produits dans le courant de l'année.

Cette décision était attendue, mais elle est reçue très froidement. Il est plus que probable que la loi passera de suite, la majorité des conseillers étant intraitable sur la situation de l'emmagasinage des films. Elle a exagéré même la question en disant que certaines maisons n'ont aucun souci de la façon dont les vues sont rangées pour éviter tout danger d'incendie. Le Conseil municipal fait état du dernier incendie qui, sans l'arrivée prompte des pompiers, aurait pu causer des dégâts immenses.

* * *

Le directeur de la brigade des pompiers, M. Karslake, déclare que la chaleur dégagée par la combustion du celluloïd équivaut à 1.300 degrés Fahrenheit, et qu'à cette température il est impossible aux hommes de s'approcher de l'incendie. La décision que prendra le Parlement anglais sera applicable à toutes les industries où le celluloïd entre en usage.

* * *

Nous empruntons à notre éminent confrère *Le Bioscope* quelques détails intéressants, signés : John Cher. Ils viennent confirmer notre dernière information sur ce sujet.

M. Fernand Akoun, le frère du directeur de *Luna Park*, vient de louer à M. Hammerstein l'*Opera House* de Londres, et ce pour une somme de 20.000 livres par année, soit une somme de 500.000 francs. Interviewé par notre distingué confrère, John Cher, M. Akoun lui a dit que son intention était d'installer dans l'immeuble un atelier de tirage de films, afin de pouvoir donner, dans un délai de quelques heures, un journal cinématographique, et de projeter sur son écran tous les événements recueillis par ses opérateurs reporters, dans la journée, tant à Londres que dans les environs. Le *Journal animé* serait, paraît-il, projeté tous les soirs, et en couleurs.

Son intention est de faire la projection dans une obscurité presque complète, et de s'assurer, en cas de besoin, le concours d'un conférencier pour faire l'explication des vues.

Le *Magnaphone* est une nouveauté américaine qui sera exhibée par M. Akoun pour la première fois au public anglais.

Cet instrument est si simple qu'un enfant peut le faire marcher. Il consiste en une combinaison du gramophone et du téléphone. De ce fait, on peut entendre parfaitement de toutes les places de la salle. Quant au synchronisme, il est absolument parfait.

Le nouveau manager de l'*Opéra House* a l'intention de supprimer la queue au théâtre. Toutes les places pourront être louées d'avance sans augmentation de prix.

La question des films instructifs tiendra aussi une grande place dans le programme de M. Akoun. Trois fois par semaine, de dix heures et demie à midi et demie, il y aura une séance réservée aux jeunes gens. Les samedis seront consacrés aux enfants des écoles publiques, et les mercredis et jeudis aux enfants des écoles particulières. Des professeurs spéciaux, selon les films projetés, seront chargés d'en faire l'analyse et de les expliquer.

Une matinée sera donnée tous les jours, et deux spectacles le soir. Le programme sera changé deux fois par semaine.

Le dimanche après-midi, M. AKOUN donnera des concerts symphoniques. A cet effet, il est probable qu'il engagera un orchestre à Paris avec des musiciens de tout premier choix.

* * *

Les pianistes accompagnateurs demandent une indication sur les airs qu'ils doivent jouer pendant les différentes phases des films qui sont projetés. Ne serait-il pas possible, demandent-ils, que l'on nous indique les titres et sous-titres des vues louées par la direction, afin qu'au moment de leur projection nous puissions adopter, dans notre nombreux répertoire, la musique qu'il convient de jouer.

Courrier d'Amérique.

On dit que les exploitants de Chicago font des affaires d'or en ce moment; malheureusement, il se produit parmi certains directeurs une concurrence qui nécessitera l'intervention du Syndicat afin de régulariser l'état des choses.

Ainsi le *Star-Theatre*, dans l'avenue de Milwauke, donne en matinée un vaudeville en cinq actes et trois films de trois cents mètres, tout cela pour le prix minime de vingt-cinq centimes. De plus, les jours de fête, il est distribué au public des souvenirs d'une valeur relativement élevée.

Le *Star-Theatre* contient environ neuf cents personnes. Il appartient à MM. LINICK et SCHAEFFER.

Presque en face est situé le *Home et Banner-Theatre*, dont le programme consiste en trois vues, et dont le prix d'entrée est aussi de vingt-cinq centimes. La salle peut contenir sept cents personnes.

Il est évident que voici un cas où la Ligue des Exploitants devrait intervenir.

* * *

La bande d'Indiens Arizona employée par l'*Universal C°* a été cause de quelques cas de fièvre typhoïde qui se sont produits dans la ville de Cak Creek, à travers laquelle passe la rivière de Los Angeles.

Les Indiens, dont le campement est dressé sur le bord de la rivière où se trouve le champ servant à poser les films des vues indiennes, ne se sont pas gênés et se sont servis de la rivière comme grand égout collecteur. Heureusement que les officiers sanitaires de Cak Creek n'ont pas été longs à découvrir d'où venait le mal et l'*Universal C°* a pris les mesures nécessaires pour changer le campement des Indiens et faire surveiller les bords de la rivière afin d'empêcher les Indiens d'y prendre leurs ébats.

* * *

Le directeur Oscar EAGLE de la *Selig Polyscope Compagnie* vient de partir en vue de commencer ses films sensationnels de guerre. Ces vues seront faites avec l'aide de 200 à 300 soldats de l'*Illinois National Guard*. Des soldats de la cavalerie prendront part aux scènes, et une batterie d'artillerie viendra appuyer l'infanterie et la cavalerie.

Le premier film sera tourné à *Desplaines* qui déjà a tout l'air d'être en état de siège. Le drapeau flotte sur le camp où tous les soldats vivent comme en pleine guerre.

* * *

Le 18 novembre a eu lieu à Boston un Congrès de tous les Exploitants cinématographiques des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Ce Congrès a eu lieu sous la présidence de M. A. NEFF, du *Motion Picture Exhibitors League des Etats-Unis d'Amérique*. De grosses affaires concernant les Exploitants ont été discutées et arrêtées, et tous sont retournés dans leurs villes respectives, enchantés de ce qui avait été fait dans l'intérêt de chacun.

* * *

Des acteurs bien connus sont venus jouer quelques scènes au *Studio de la Compagnie Essanay*. Ils ont été stupéfaits en voyant la merveilleuse installation de cette Compagnie et ont trouvé l'éclairage électrique, venant du centre du Théâtre, simplement merveilleux.

C'est du reste la seule compagnie qui possède un semblable système d'éclairage. Avant leur départ, ces messieurs et dames ont été filmés en groupe. Une coupure de vingt mètres de film a été offerte à chaque convive avant son départ.

* * *

Une maison d'édition vient de réussir à doter un hôpital d'une somme relativement importante. Voici ce dont il s'agit :

A l'entrée de la baie de New-York se trouve un ancien bâtiment de guerre qui a été transformé en hôpital flottant pour les malheureux qui, pendant les chaleurs tropicales de l'été, ne peuvent plus vivre dans la ville sans crainte d'y mourir.

La Compagnie dont il s'agit a trouvé le moyen de prendre plusieurs vues des pauvres gens, et ce film, projeté devant le public, a produit un effet inattendu, car de partout où le film a été projeté, sont partis des dons à l'adresse du vaisseau hospice. Argent, effets, etc., n'ont pas tardé à affluer, à la grande satisfaction des malades et de leurs bienfaiteurs. Et cependant, le directeur, qui est en même temps docteur, avait cru tout d'abord que l'effet produit aurait été le contraire.

* * *

Un baryton bien connu, Mac CLELLAN, vient de se rendre acquéreur d'un théâtre de Cinéma dans la ville d'Hamilton (Ohio).

Sa femme étant une pianiste émérite, il est fort probable que les spectateurs de son théâtre passeront de bons moments à écouter le savant accompagnement des films projetés.

Courrier d'Italie.

Nous recevons la lettre suivante de Turin :

Turin, 15 novembre 1912.

Conformément à ce que j'ai eu l'honneur de vous communiquer par lettre, je viens vous prier de bien vouloir nous accorder la faveur d'insérer la nouvelle suivante dans un des prochains numéros de votre Revue déjà si renommée :

UNION CINÉMATOGRAPHIQUE ITALIENNE

Le 11 octobre, il a été constitué à Turin une Association

LA PARISIENNE

Société Française de Travaux Cinématographiques à façon

THÉATRE - USINE - BUREAUX :

Téléphone PARIS, 91-93, Rue Villiers-de-l'Isle-Adam, PARIS (20e Arrt) **Téléphone** *Metro : Gambetta*

PHILIP, Directeur



TIRAGES D'ÉDITIONS

La Société apporte ses meilleurs soins aux tirages. Elle livre rapidement avec la plus grande exactitude les tirages d'éditions qui lui sont confiés. — Teintures et virages.

ACTUALITÉS

La Société est à même de livrer **dans un délai de trois heures** toutes les actualités qui lui sont apportées. Ce délai comprend toutes les opérations, y compris la remise chez les clients de Paris.

Pour la province ou l'étranger, poste ou chemin de fer.

PRISES DE VUES — SCÉNARIOS

Prises de vues France et Étranger. Exécution de scénarios à forfait.

THÉATRE — OPÉRATEURS

Théâtre admirablement situé, à la disposition des clients, décors nombreux, riches et variés, accessoires. Bel éclairage. Troupe, excellents artistes de premier plan. Metteur en scène, régisseur, et opérateurs à la disposition des clients qui voudraient faire eux-mêmes leurs scénarios.

AGENTS

Par suite de ses relations personnelles très étendues, la Société est à la disposition de ses clients pour les mettre en rapport avec les principaux agents du monde entier pour l'écoulement de leurs éditions.

DISCRÉTION LA PLUS ABSOLUE SUR TOUS LES TRAVAUX QUI LUI SONT CONFIÉS

La Société s'interdit l'édition pour son propre compte. La Société se recommande par le fini, la qualité et les soins apportés à ses travaux.

de l'Art cinématographique, dont le président est M. Ernesto Pasquali, de la célèbre Maison Pasquali et C°, de Turin.

Dans cette réunion, un fabricant, un loueur, un propriétaire italien de cinématographe, ont lu, discuté et approuvé les statuts de la nouvelle organisation afférente à l'industrie du cinématographe.

Plusieurs exploitants de différentes parties de l'Italie étaient également présents.

Le premier acte de l'Assemblée a été de nommer trois conseillers pour chacune des quatre catégories formées.

Pour les fabricants :
MM. Pasquali, Rag. Ernesto, de Turin.
Baron Airaldi di Robbiati, de Milan.
Baron A. Fartini, de Rome.

Loueurs :
MM. Colombo Eltore, de Turin ; *Berte Salvalore*, de Milan.
Corte A. Guido, de Milan.

Propriétaires de cinés :
MM. Gazzuleno Domenico, de Turin.
Trevisari Giuseppe, de Milan ; *Roatti Luigi*, de Venise.

Secrétaires :
MM. Rebua Virginio, Tamagno Ugor, Sartore Federico, Carlotte Francesco, Meccenaro Ettore.

L'Association se déclare formée pour prendre en main les intérêts de tous les membres de la corporation cinématographique et de ce qui s'y rattache.

Nous réservant de vous communiquer à l'occasion tout ce qui pourra vous intéresser, nous avons le plaisir de vous annoncer notre visite à Paris au mois de décembre et de notre intention de vous rendre personnellement visite, afin de faire plus ample connaissance.

Signé : AURELIO DE MARCO.

Suite à la précédente lettre. Il nous est agréable d'annoncer à nos lecteurs que M. Aurelio de Marco, notre estimé confrère de la *Vita Cinematografica*, de Turin, est arrivé à Paris. Il entreprend une tournée générale chez les Editeurs, Loueurs et Fabricants parisiens, à qui il présentera son très intéressant journal.

Le Courrier a déjà reçu la visite de M. Aurelio de Marco. Il se fait une véritable joie, en le saluant à Paris, de lui souhaiter la bienvenue dans la capitale française et un fructueux voyage.

M. Aurelio de Marco se propose de passer une semaine à Paris et de repartir pour l'Italie, samedi prochain.

Petits Echos Allemands

La Société A. E. G., de Berlin, vient de faire filmer la fabrication des fils électriques et des câbles dans ses usines de Obertpree.

On a également filmé à Erkner, près Berlin, le lancement d'un pont de 80 tonnes sur le fleuve. La foule fut admise à passer immédiatement après.

A Stendal, on applique une nouvelle taxe sur les cinémas. On parle de 20 marks par jour.

La Société d'exploitation (Union des Auteurs dramatiques allemands) est une Société par actions. Elle appartient à la Société de Projections Union, à Francfort-sur-le-Mein.

La Société Pathé Frères a établi à Dusseldorf une succursale. Elle y bâtira une fabrique de films.

Les protagonistes du cinéma se plaignent que les films scientifiques sont faits d'une façon trop fantaisistes. Ils font un appel aux fabricants de films du monde entier et leur demandent de produire des films instructifs établis d'une façon extrêmement scientifiques.

Le docteur Deri vient de faire une conférence sensationnelle au cours de laquelle il a prouvé qu'aucun film ne pouvait présenter de danger pour la morale du peuple. De toutes les vues présentées au public, on peut tirer quelque chose d'intéressant, même les vues de crimes ont une valeur éducative si le malfaiteur reçoit son châtiment.

La presse cinématographique organise une représentation privée pour protester contre la censure arbitraire des films en Allemagne. Elle y projettera l'*Enfant trouvé*, de Vitagraph ; l'*Oubliette*, de Gaumont ; *Miracle*, de Continental Kunst Film, et *Farce de Laquais*, de Pathé.

Le Comité d'agitation de la presse technique distribue à tous les propriétaires de cinématographes, par milliers d'exemplaires, une brochure destinée au public. Cette brochure porte le titre : *Le Cinéma, théâtre moderne du peuple*. Elle est due à la plume experte du distingué rédacteur en chef du *Kinematograph*, M. Emile Permann, à Dusseldorf.

Les pourparlers entre fabricants, loueurs et exploitants, au sujet de la Convention ne sont pas encore clos. La Convention est à l'agonie, mais le 25 novembre, les exploitants de Saxe ont tenu une assemblée à Freiberg où on a de nouveau instruit son procès. Les réquisitoires ont, paraît-il, été particulièrement violents.

L'Union Libre des Employés de Cinématographes vient de constater, dans sa dernière réunion, la pénurie des bons musiciens pour les cinémas allemands.

Pour l'Exposition Cinématographique de Berlin, qui aura lieu ainsi que *Le Courrier* l'a annoncé du 13 au 22 décembre, le Ministère des Postes de l'Empire fait tirer un film intitulé : *Transport d'une lettre, de la mise à la boîte jusqu'à la remise à son destinataire*. Le Ministère de la Guerre fait également tirer des vues de la puissance des projectiles.

Il nous faut encore ajouter à la liste des membres du Comité d'honneur, le directeur du Jardin Zoologique,

docteur Hek, et le directeur du Parc d'Aérostation, qui est en ce moment membre du jury.

Le directeur Brunner, un des fervents partisans de la censure des films, a constaté lors de sa dernière conférence à Berlin la statistique des films venant au marché allemand et les a ainsi rédigés :

2 0/0 de films scientifiques;
4 0/0 de films historiques;
5 0/0 de films d'actualités.
Le reste, films comiques ou dramatiques.

On a distribué copieusement des pamphlets contre le cinématographe et on les a envoyés aux enfants des Ecoles. D'autre part, plusieurs Ecoles ont fait des contrats avec un certain nombre de cinémas, afin qu'ils donnent trois fois par semaine, de cinq à sept, des représentations spéciales pour la jeunesse. Les programmes de ces spectacles doivent être choisis par les maîtres, les parents assureront le contrôle. On y montrera le peuple au travail, dans les villes, à la campagne, les communications modernes par terre, par mer, dans l'air, les sports, les jeux, les dernières inventions, des voyages, des aventures et des contes, l'armée, la marine et les défenses nationales feront l'objet de films spécialement établis.

En Allemagne, on reproche au cinéma d'avoir enrayé les progrès de l'alcoolisme. En 1911, plus de deux mille débits de boissons ont disparu, et la consommation de l'eau-de-vie est descendue de 4 litres 2 à 3 litres par habitant, et la baisse de 118 litres à 99.

A Berlin, on enregistre l'installation de nouveaux cinémas : le premier, Albréchtshof, à Steglitz, environ 650 places. L'autre, Postdamerstrasse, 36, à Berlin.

Récentes ouvertures de cinémas, à Berlin : le 22 novembre, Cinéma Pharus, de 900 places, Mullerstrasse. Le propriétaire est M. Hanewaker, de la Maison de vente de films Hanewaker et Scheeler; « Kant-Cinéma », à Charlottenburg, Kantstrass, 54, 900 places. Le directeur, M. Lores, est lui-même pianiste dans son établissement, il est également le siffleur-artiste. Le 23 novembre, le Cinéma « Wittelsbach », au Bayerischer Platz, le premier à Berlin, spécialement bâti comme un théâtre. Il est seul sur ladite place, comprend 1.200 sièges. L'intérieur est splendide.

La Société pour la diffusion de science médicale, fondée à Dresde, donnera dans tout l'Empire une série de conférences cinématographiques.

La troisième conférence du Ministère des Cultes, accompagnée de projection de films instructifs, n'aura pas lieu cette année. On attendra l'année 1913, et les progrès scientifiques qu'elle amènera.

La Neue Photographische Gesellschaft, à Steglitz, a cessé la vente des films scientifiques. C'est la Société de films scientifiques de Berlin qui s'en occupera et qui fera aussi la location pour les Ecoles.

Le professeur Schlofsmann, à Dusseldorf, vient d'éditer un film, *Les Angoisses de l'enfant*, dans laquelle il démontre les méfaits de la nourriture insuffisante et de la mauvaise garde des petits enfants.

A propos des protestations des propriétaires de cinémas, à Schœneberg, près Berlin, la magistrature vient de décider d'en finir avec l'impôt basé sur la capacité des établissements. Elle a proposé une taxe par billets d'entrée.

Le bal des directeurs de cinématographes de Berlin a eu lieu avec un grand succès le mois passé, dans les salles de la Schalaraffier. Il y avait une foule nombreuse et intensive. Elle fit une ovation à tous les artistes et à tous les films qui furent projetés comme intermèdes.

Au « Lichtspiele », de la salle Mozart, on vient de donner quatre représentations du film Pathé, *Les Misérables*. Le spectacle a duré deux heures et demie. A cette occasion, les sièges avaient été numérotés. C'est un bon exemple qui devrait être suivi par tous les directeurs de cinématographes.

Les instituteurs s'associent avec les cinématographistes. Ceux-ci, dans une toute dernière conférence, à l'Union des Exploitants de Cinématographes, ont reconnu l'incontestable nécessité de films scientifiques et instructifs. Ils émettent le vœu que les cinémas se réfèrent à l'avis des pédagogues et demandent une modification de la censure dans ce sens.

F. Félix.

Le "Courrier" à Toulon

De notre Correspondant particulier :

Toulon. — *Fémina.* — Quel charmant établissement que Fémina ! et comme son nom l'indique, c'est l'élément féminin qui domine. En effet, la foule des élégantes y accourt pour voir défiler sur l'écran toute une série de vues plus belles les unes que les autres. Nous citerons tout particulièrement "Ambrosio", un magnifique drame qui fait encaisser de bonnes recettes. Allons tant mieux.

* * *

La Seyne. — *Eden-Théâtre.* — C'est plus tôt du music-hall qu'on fait ici, mais le spectacle commence et finit par le Cinéma. Les vues projetées sur l'écran ne sont pas nombreuses mais elles sont de toute beauté. Nous citerons cette semaine le beau drame "Gar-Hel-Hama" qui obtient un bon succès ainsi que "Gaumont-Actualités". Compliments à l'orchestre Silvy pour les intermèdes.

L'Agent Bambois.

L'Accaparement fait inévitablement monter les Tarifs

Le "Courrier" à Bordeaux

De notre Correspondant particulier:

La semaine fut bonne en général, et le Cinéma Pathé, de l'Intendance, nous a présenté dans ses deux séances de Gala, de mardi et vendredi, deux jolies vues dramatiques, le drame hollandais, *Les Rivaux d'Arnheim* et *Le Petit Clown*; un beau voyage en Russie, *Les Chutes et les Rapides de Kivatch*; une vue de mœurs et coutumes chinoises : *Les Funérailles de Taï-Thow Beng.* La partie comique comprenait : *Rigadin Ténor*, *Amour tenace*, par le joyeux Max Linder.

La vogue est aux grands films et la plupart des Cinémas en présentèrent un à leur clientèle.

Au Théâtre des Variétés, *La Grotte des Supplices.* Au Cinéma Tivoli, ce sont les émouvantes aventures de *La Porteuse de Pain.* Au Théâtre des Chartrons, nous avons revu avec plaisir ce merveilleux film dramatique qui a pour titre : *Sous la Coupole du Cirque* ou *Le Tremplin de la Mort.*

La Ligue Girondine antialcoolique a fait dimanche après-midi une Conférence dans la grande salle de l'Athénée.

Avec le concours de la maison Pathé, elle a projeté, devant le très nombreux auditoire, le beau film en deux parties : *Les Victimes de l'Alcool*, qui mieux que la Conférence, et tout en la complétant, a démontré les funestes suites de l'alcoolisme.

Un film comique : *Toto ne boira plus d'Apéritifs* a terminé cette réunion.

RECTIFICATION

Nous avions annoncé *sous toutes réserves* que la Société "Cinéma National" devait transférer son Siège à Toulouse. Il n'en est rien. Cette Société nous en avise en nous priant d'en informer nos lecteurs.

René Reste.

NÉCROLOGIE

Monsieur J. Encointre, Directeur à Bordeaux des services de location Pathé, vient d'être cruellement frappé dans ses affections les plus chères, par la perte de sa sœur, Mlle Marie Encointre, qui est décédée le 22 courant à l'âge de 49 ans.

L'inhumation a eu lieu dimanche matin au cimetière de la Chartreuse, où se trouvaient réunis de très nombreux amis et connaissances qui avaient tenu, en cette triste circonstance, à apporter à M. Encointre, si cruellement éprouvé, l'expression de leur très vive sympathie.

Prenant la part la plus vive à leur douleur, nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos condoléances les plus sincèrement émues.

R. R.

LA

C.G.C. L. Aubert

prie MM. les Directeurs de Salles de spectacles cinématographiques de noter les films suivants avec leur date de sortie et de leur réserver une place dans leurs programmes :

NORDISK :

LA VIE DES SALTIMBANQUES

615 mètres - Mise en location le **13 Décembre**

RENONCIATION

Conseils pratiques

Causes d'insuccès

Quelque soin qu'il prenne à suivre attentivement les instructions, l'opérateur débutant peut se trouver en présence de petites difficultés dont nous signalerons les principales en même temps que le moyen pratique d'y remédier.

Mécanisme dur. — La manivelle est dure à tourner et l'opérateur éprouve bien vite une certaine résistance : 1° Le mécanisme est insuffisamment huilé, et cela peut provoquer un grippage et fausser, voire même casser une pièce ; 2° Le film est trop serré sur la bobine ; il peut en résulter un déchirement de la pellicule, par suite de la trop grande tension qu'elle subit.

La projection est brouillée. — Il y a comme un brouillard sur la vue : 1° Par suite d'une différence de température, le condensateur est couvert de buée ; l'essuyer avec un linge fin et attendre quelques instants pour que s'opère l'évaporation de cette buée ; 2° L'objectif a été démonté pour le nettoyage, et les lentilles ont été mal remontées. Il faut se rappeler que les carbures les plus accentuées doivent être placées dans le même sens. 3° Les lentilles sont bien à leur place, mais l'objectif a été mis à l'envers dans la monture. Les parties bombées doivent être à l'avant ; la flèche gravée sur l'objectif indique le sens dans lequel il doit être enfoncé.

Mise au point impossible. — On a beau tourner la crémaillère de mise au point en avant et en arrière, on n'arrive pas à mettre au point : l'opérateur a tout simplement trop enfoncé l'objectif dans la monture, s'il s'agit d'un long foyer, et pas assez si c'est un court foyer.

Bords flous. — Dans un même sujet, une partie des bords de l'image est nette et l'autre floue : dans ce cas, il y a déformation ; l'image est plus grande d'un côté que de l'autre, c'est qu'alors l'appareil n'est pas perpendiculaire à l'écran.

Flottement vertical de l'image. — 1° La table n'est pas d'aplomb ou le sol sur lequel elle repose n'est pas suffisamment rigide. Cet inconvénient se rencontre sur des scènes où les planchers sont plutôt élastiques ; 2° Le dérouleur n'est pas bien fixé sur la table, il faut resserrer les écrous.

Ce flottement peut aussi se produire avec des bandes ayant des perforations déchirées ; les dents, au passage sur les tambours, ne peuvent mordre sur un nombre suffisant de perforations, le film s'arrête insensiblement et la boucle du bas se raccourcit, ce qui occasionne un flottement suivi souvent de la rupture du film.

Pellicule bloquée. — La pellicule se bloque sous le tambour débiteur du haut ou au-dessus de celui du bas la boucle est trop grande ; arrêter l'appareil et remettre la pellicule en place.

La boucle du haut s'allonge. — La chaîne de Gall est trop lâche, il faut la tendre, opération très facile à faire si l'on a sous la main un tournevis ordinaire. En effet, la roue du bas qui entraîne la chaîne est montée ainsi que le tambour denté sur un pont ; ce pont est mobile et fixé au corps de l'appareil par deux vis, une en haut et à droite, l'autre en bas et à gauche : on desserre ces deux vis et on descent le pont.

La boucle du bas se raccourcit et l'enrouleuse tire sur la pellicule. La vis *b* de l'enrouleuse est trop serrée. Si, au contraire, la pellicule ne s'enroule pas, c'est que la vis *b* n'est pas assez serrée.

(*Fascinateur.*)

G.-M. C.

A vous, MM. les Directeurs de Cinémas Parisiens !

Nous lisons dans l'*Opinion :*

Foin des petits cinémas français : c'est à Naples que se trouve le véritable cinématographe populaire.

Le prix des places y est uniformément fixé à un sou, *consommation comprise.* Comme, à ce prix-là, le directeur ne peut courir le risque de casse ou de vol, les verres sont remplacés par des gobelets scellés sur des tablettes ; le consommateur boit avec une paille. Le lazzarone peut ainsi se donner l'illusion de fréquenter les grands bars.

Pour laver la vaisselle primitive du cinéma, un homme passe après chaque séance avec un tuyau d'arrosage, et arrose copieusement gobelets et tablettes. L'établissement, d'ailleurs, fait des affaires d'or ; bien qu'il y ait cinq mille places, il fait salle comble et, à certains jours, on refuse du monde au contrôle. Le directeur gagne quatre à cinq mille francs par mois.

Pour les consommations, il a traité avec un « distillateur » qui les fournit à deux pour un sou.

Et celui-ci est en train de faire fortune.

AMABILITÉS CINÉM

Nous relevons, au tournant des pages d'un de nos confrères des plus distingués et des mieux informés, le CINÉ-JOURNAL, une série
Comme il peut se faire que certains d'entre nos abonnés ne lisent plus le CINÉ-JOURNAL, (tout arrive en ce bas-monde!), le COURR
dance n'échappera à personne.

Il est certain que de telles forfanteries doivent attirer sur elles l'attention des gens de bonne humeur. En les imprimant, notre exc

Après tout, c'est peut-être pour expérimenter les nouveaux canons " Eclair " dont il encombre son parc d'artillerie.

Petites Images de la Semaine

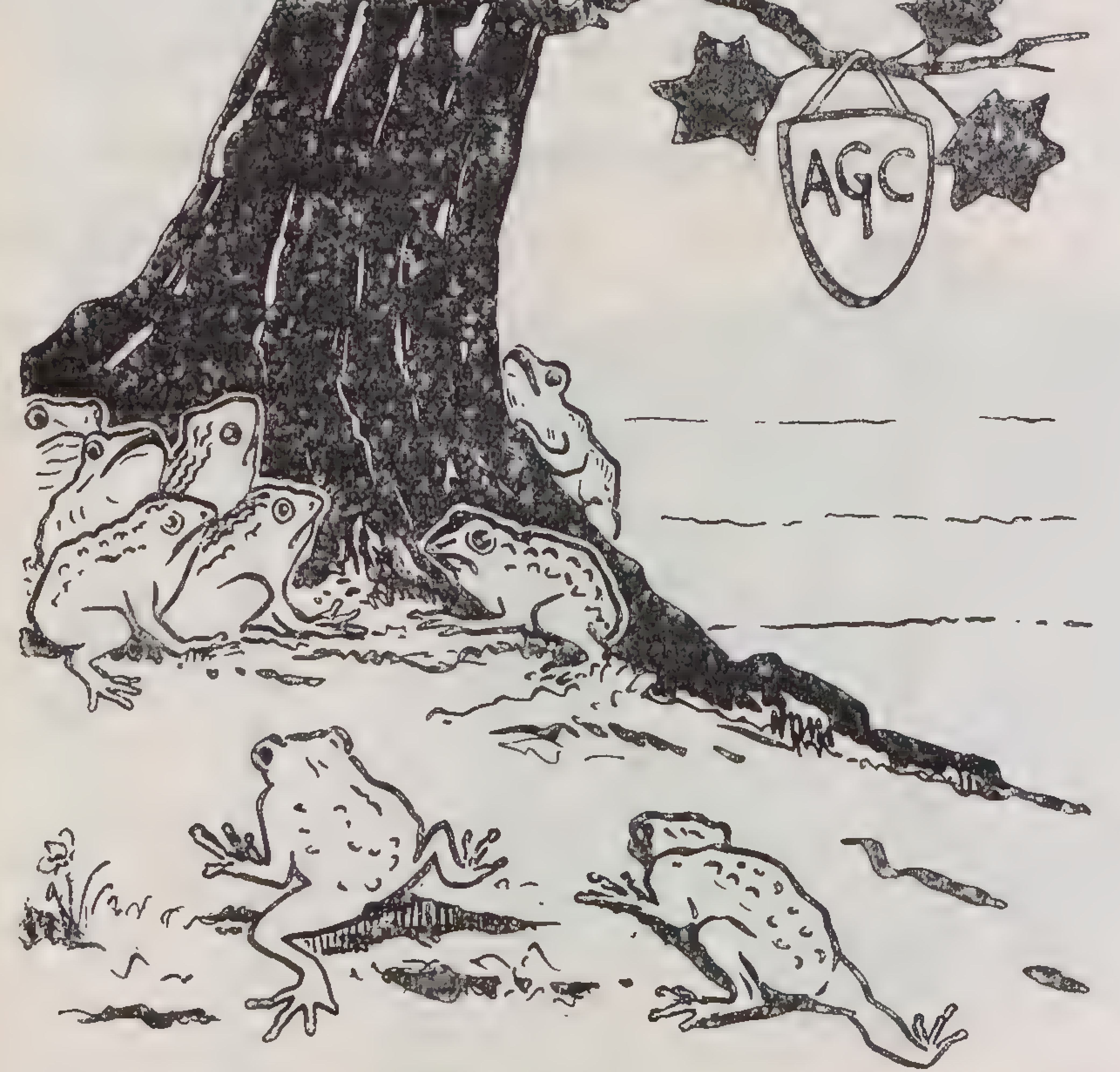
publiées par

" l'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE "

PARIS — 16, Rue Grange-Batelière, 16 — PARIS

N° 1. — LES CRAPAUDS

(d'après Edmond ROSTAND)



Le Gros Crapaud (comme mâchonnant une écume)

Il nous vient sous la langue on ne sait quels savons !
Et (à son voisin). — Tu baves ?

L'Autre

Je bave !

Un Autre

Il bave !

Tous

Nous bavons !

Viens baver !

Tous Ensemble

C'est nous qui sommes les Crapauds !
Nous crevons dans nos vieilles peaux !

(Edmond ROSTAND - Chantecler)

Ici, de l'avis général des Experts ès-cinématographe, l'artiste a voulu symboliser la Location Française bavant de rage et de jalousie...

Les crapauds représenteraient-ils nos grandes Maisons de location parisiennes ? Pathé Frères, peut-être, Ciné-Location-Gaumont, sans doute, la C. G. C. L. Aubert, Exclusif film... Bonaz, etc.

C'est égal, on a quelquefois des inspirations malheureuses. En mettant en scène des batraciens, MM. les auteurs de cette caricature prétentieuse ont sans doute oublié la mésaventure de la Grenouille de la fable qui, voulant se faire aussi grosse que le Bœuf... en creva.

(Publicité gratuite).

Petites Images

publiée

" l'AGENCE GÉNÉRALE

PARIS — 16, Rue Grange

N° 2. — LES INSUL

(d'après LEFRANC

Cris impuissants !
Tandis que ces mon
Poussaient d'insult
Le dieu, poursuivan
Versait des torrents
Sur ses obscurs bla

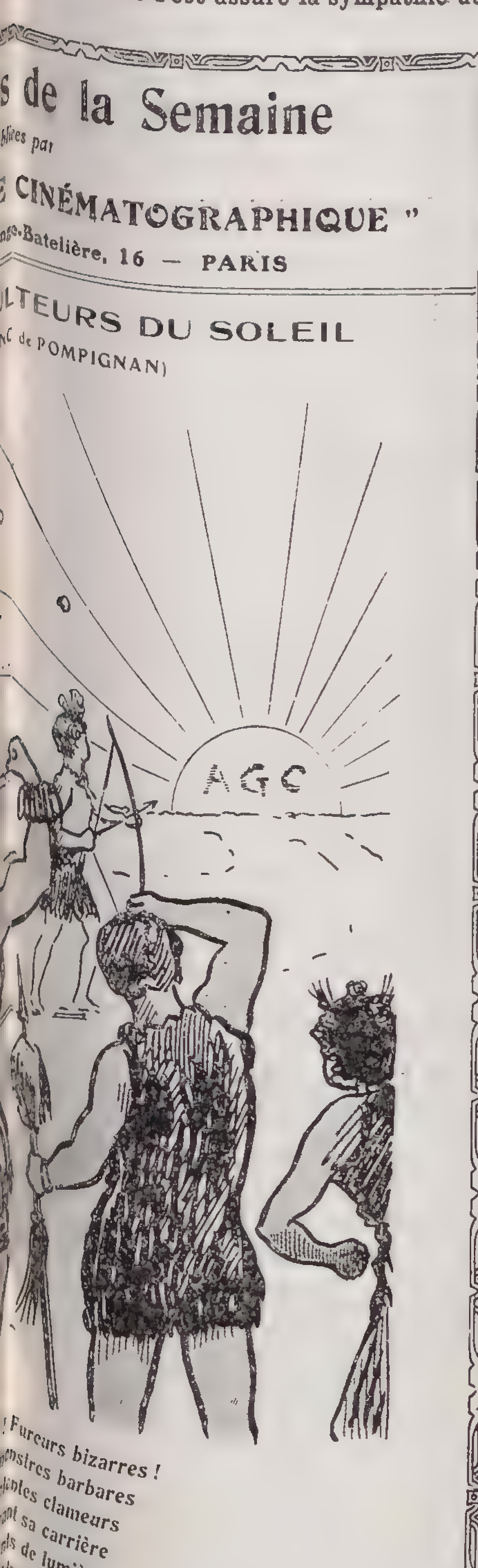
Ces silhouettes antédiluviennes de monstres barbares
Aurait-on l'intention de bafouer les figures sympa
que nous avons nommées tout à l'heure ?
Certains esprits caustiques ont supposé qu'on voulait
tutti quanti.
Ces Messieurs ne sont guère ressemblants ni flattés
de ce fameux télé-objectif, cauchemar nocturne du Directe

MM. les Loueurs, vous avez là d'excellents confrères. Ils ne sauraient être plus modestes et plus courtois

[CINÉM]ATOGRAPHIQUES

Petite Revue Comique publiée par le "Courrier".

[Sé]rie de caricatures cinématographiques publiées dans ses colonnes hospitalières, par une SOCIÉTÉ DE LOCATION PARISIENNE.
[Le COUR]RIER, fidèle à sa ligne de conduite d'informateur impartial et indépendant, se fait un devoir de reproduire ces documents, dont l'outrecui-[dance...]
[...e]xcellent confrère s'est assuré la sympathie de tous les clients et amis qu'il bombarde avec ardeur.



[...]s de blasphémateurs et de goujats, sont bien laides.
[...]pathiques des chefs de file des Maisons de location
[...]il caricaturer MM. Gaillotte, Costil, Aubert, Bonaz et
[...]!! Gageons que l'appareil du photographe était muni
[...]teur du Tonnerre-Journal.
[...]gots.

Petites Images de la Semaine

publiées par

" l'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE "

PARIS — 16, Rue Grange-Batelière, 16 — PARIS

N° 3. — LE RENARD ET LES RAISINS

(d'après LA FONTAINE)



. . . .

Le galant en eut fait volontiers un repas ;
Mais, comme il n'y pouvait atteindre :
« Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats. »

LA FONTAINE - (Fables III, XI).

Là, dans ce Renard efflanqué, famélique, exténué, faudrait-il croire qu'on a essayé de dauber sur l'Exploitation Française et de la ridiculiser ?

O Messieurs ! qu'il vous sied mal de blaguer les maigres échines de vos clients ! Vous êtes gras à lard, et bien ventrus, vous ! Il est vrai que vous êtes loueurs et accapareurs..... Tout s'explique.

Pauvres Exploitants ! Prenez-en de la graine. Vous seriez pourtant bien simples de rester plus longtemps sous cet arbre rébarbatif. Il pousse des raisins ailleurs, que diable !

Tous nos compliments MM. les Exploitants ! Nous sommes persuadés que devant de tels arguments vous ne résisterez plus...

(La suite au prochain N°)

Tribunaux Cinématographiques

Une chasse au buffle

Il y a deux ans, M. Paul Fière, opérateur d'une société de films et cinématographes, était envoyé, pour prendre des vues, dans l'Afrique Centrale, et se joignait à une mission allemande qui était envoyée dans ce but.

Un jour, le lieutenant Graetz, qui dirigeait cette mission, tire sur un buffle, qu'il blesse légèrement. On se met à sa poursuite lorsque, tout à coup, le buffle se retourne et, prenant l'offensive, fonce sur l'officier allemand. Aussitôt l'opérateur cinématographique veut lui porter secours et tire sur l'animal. Mais celui-ci, bien qu'ayant reçu une seconde blessure, se jette sur M. Fière et l'éventre.

Cet accident tragique constituait-il, aux termes de la loi du 9 avril 1898, un accident du travail ?

La question donnait lieu, hier, à controverse, devant la quatrième chambre du tribunal, où la veuve de l'opérateur avait assigné en paiement de deux rentes viagères — l'une pour elle, l'autre pour ses trois enfants — la société de films et cinématographes, laquelle avait appelé en garantie la compagnie chargée d'assurer ses risques professionnels.

Cette dernière soutenait qu'elle n'était pas tenue de couvrir le préjudice causé parce qu'il ne s'agissait pas, dans la circonstance, d'un accident du travail, l'opérateur ayant été tué au cours d'une chasse au buffle. Quand bien-même, ajoutait-elle, la police d'assurances souscrite par la société cinématographique énonçait bien que l'opérateur se rendait dans l'Afrique Centrale, mais qu'il ne se livrait pas à des opérations dangereuses.

Le tribunal, que présidait M. de Cardaillac, de repousser ces fins de non-recevoir par un jugement fortement motivé, dont voici quelques extraits :

... Attendu que la compagnie d'assurance est mal fondée à alléguer qu'il ne pouvait s'agir que de vues panoramiques, étant d'évidence qu'une expédition faite au centre de l'Afrique par un opérateur cinématographique comporte la prise de toutes les péripéties, de toutes les scènes qui peuvent se produire dans ces régions inexplorées...

... Attendu que Fière ne se livrait pas à la chasse ; qu'il se conformait, en prenant la vue de scènes de chasse, à ses engagements envers la société, puisqu'il avait accepté, sous la direction du lieutenant Graetz, d'effectuer la prise des vues cinématographiques que ce dernier devait éditer de compte à demi avec ladite Société...

Au surplus, continue le jugement :

Attendu qu'on ne peut livrer argument, pour déclarer que Fière se livrait purement et simplement aux plaisirs de la chasse, du fait que Fière était muni d'une arme, — le fait d'une arme dans des expéditions comme celles auxquelles Fière devait prendre part dans le centre africain étant, comme l'événement l'a surabondamment prouvé, de toute nécessité.

Attendu dès lors qu'il y a lieu de décider que l'accident qui a occasionné la mort de Fière est bien un accident du travail. Fière, en définitive, ayant trouvé la mort à l'occasion du travail auquel il s'était engagé en portant secours au lieutenant Graetz, sous la direction duquel il était placé par le contrat qui le liait à la Société cinématographique.

La veuve de l'opérateur, pour laquelle plaidait Me Aron, obtient une rente annuelle et viagère de 620 fr., indépendamment de celle de 1.080 fr. qui sera servie à ses trois enfants mineurs.

Ces deux rentes lui seront payées par la compagnie cinématographique, que représentait à la barre Me Badini-Jourdain, ou, pour mieux dire, par la compagnie d'assurances, dont Me Albert Foucault soutenait les intérêts, puisque l'appel en garantie a été accueilli par le tribunal.

LES BREBIS GALEUSES

L'Union Cinématographique, 34, rue Charles-Baudelaire, à Paris, ayant loué un programme à un exploitant ambulant qui visite notamment le département de la Drôme, vient de perdre deux films. Parmi les vues qui avaient été confiées à cet exploitant, il s'en trouvait deux particulièrement intéressantes. Elles lui plurent et pour se les approprier, il en détacha les titres qu'il recolla sur deux autres vieilles vues hors de service. Sans autres formes de procès, il retourna à son loueur les deux vues ainsi maquillées, à la place de celles qu'il avait reçues.

Plainte a été déposée au parquet.

L'Union Cinématographique nous prie de donner quelque publicité à cette escroquerie d'un genre nouveau. Elle serait reconnaissante aux personnes qui l'aideront à mettre fin aux prouesses d'un indélicat personnage qui se nomme Thome, et travaille sous le titre « Eden-Cinéma ».

Se fournir de films chez un accapareur, c'est tresser une corde pour être pendu.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CELLULOSES PLANCHON

CAPITAL : 3.980.000 FRANCS

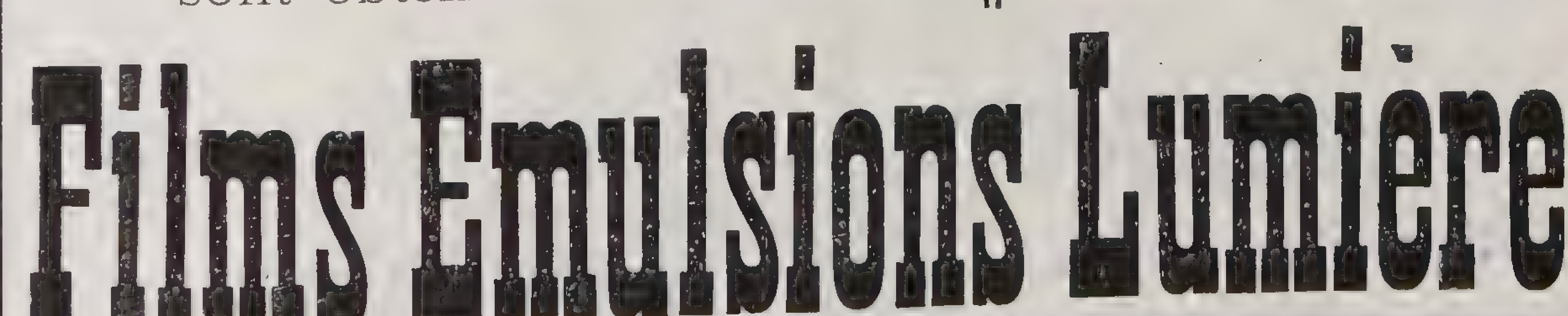
Siège Social :

287, Cours Gambetta

LYON (Rhône)

Les Meilleures Vues Cinématographiques

sont obtenues avec les



(Procédés V. PLANCHON)

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Bandes Négatives et Positives



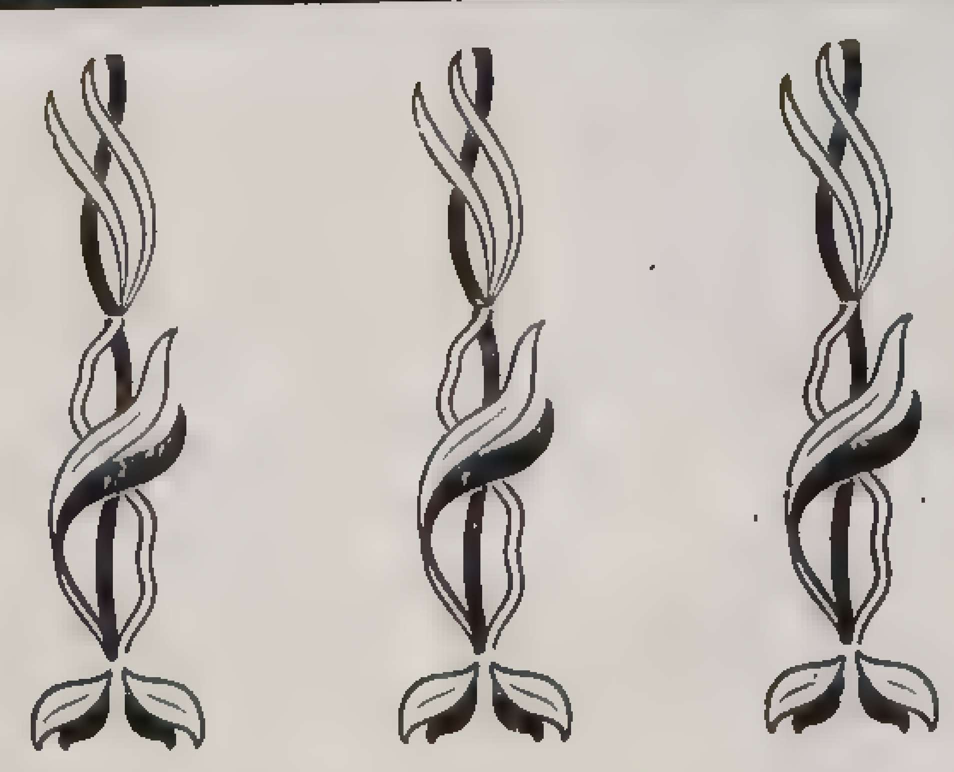
CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES POUR LES MAISONS D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Adresser les commandes à

M. V. PLANCHON, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR

287, Cours Gambetta - LYON





Pénétrez-vous bien de ceci !

L'Exploitant qui lit les journaux techniques ne perd jamais son temps ; celui qui lit attentivement et met en pratique les théories exposées dans le **Courrier Cinématographique** gagne de l'argent !... puisqu'il évite d'en perdre !

UN PEU DE JUSTICE

Le 30 août 1912, un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Leclainche, se noyait au service de la Compagnie du *Cinéma Lux*. Il s'agissait de prendre un film représentant — navrante ironie — le sauvetage d'un homme tombé à l'eau.

Toutes les contestations matérielles prouveraient que la Compagnie n'avait pris aucune précaution pour la sécurité de son employé. Cependant le Parquet n'ouvrit pas même une information pour homicide par imprudence et il persiste à laisser le père de la victime rechercher seul les responsabilités et entamer les poursuites. Quelle est la raison de cette indifférence.

BIBLIOGRAPHIE

Conférences sur la Cinématographie, par E. Kress. Tome 1. — La Prise des Vues : les Appareils, le Plein air ; le Théâtre. — Un volume de 220 pages, broché, tranches jaspées. Prix : 3 francs. — Paris, Comptoir d'Edition du *Cinéma-Revue*, 118, rue d'Assas.


Dans ce volume sont réunies les 8 premières conférences consacrées à la Cinématographie par M. E. Kress sous les auspices du *Syndicat des Auteurs et Gens de Lettres.*

Ces conférences ont tout d'abord été publiées séparément ; le succès qui les a accueillies dès leur apparition a décidé l'auteur et l'éditeur à les grouper en un seul volume consacré à l'examen et à l'étude de tout ce qui se rapporte à la prise des vues.

Nous rappelons les titres des sujets successivement abordés par M. Kress :

I. — L'Historique du Cinématographe.
II. — Le Film cinématographique.
III. — Le Théâtre cinématographique.
IV. — L'Appareil de prise de vues.
V. — La prise des vues cinématographiques.
VI. — La Décoration ; le Costume.
VII. — Trucs et Illusions.
VIII. — Le Geste et l'Attitude. L'Art mimique au cinématographe.

Il est à présumer que les conférences de M. Kress seront très appréciées sous cette nouvelle forme, qui offre l'avantage de mettre sous la main du lecteur l'ensemble des connaissances concernant les différentes sections d'un même sujet.



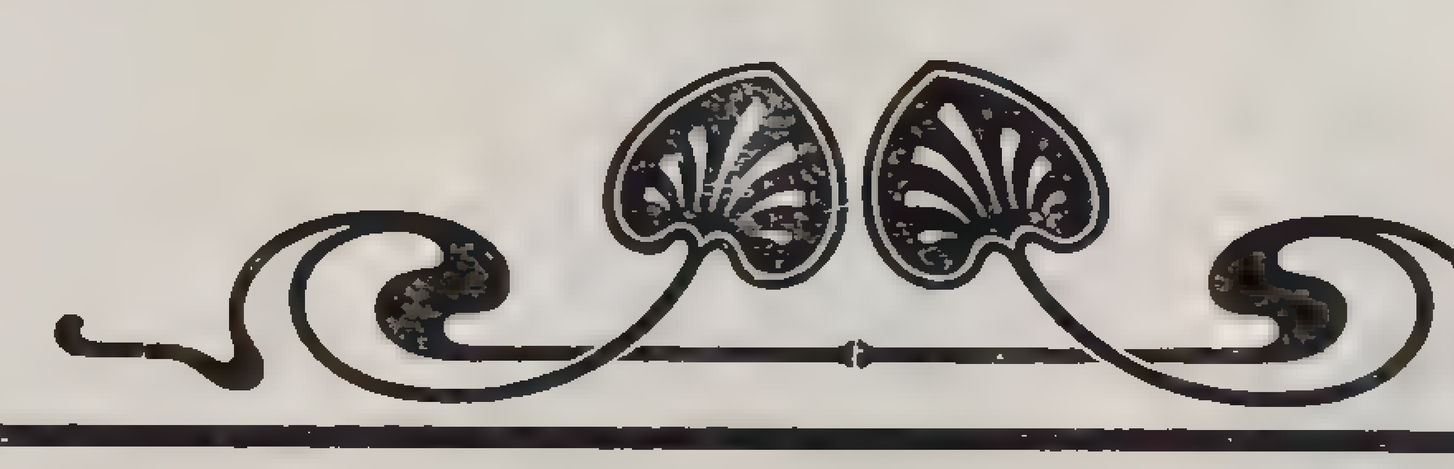
ZACCONI

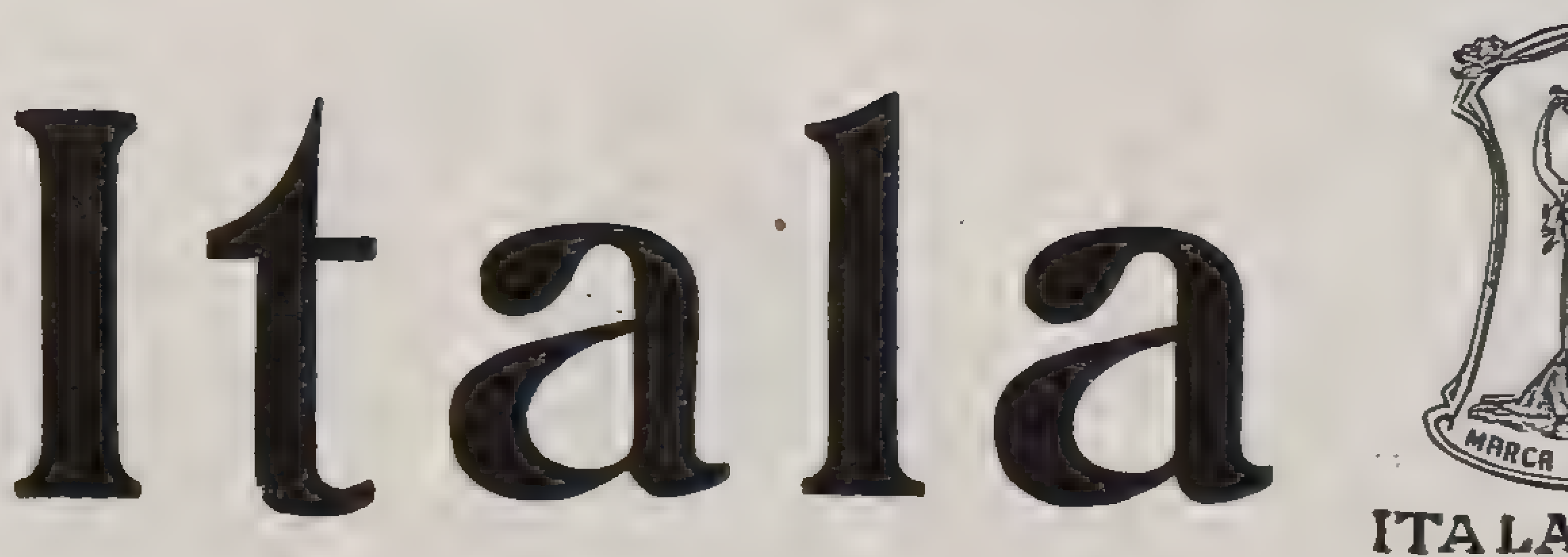
dans



Longueur : 1034 mètres — - Vue Sensationnelle - — (Trois Affiches)

Mise en vente : 10 JANVIER





MARCA DEPOSITATA

ITALA-FILM
·TORINO·



Le Film Journal

(Edition Exclusif Film, 105, rue St-Lazare, Paris)

PARIS. — *La Sainte-Catherine rue de la Paix.*
— *Le concours de l'*Aviette. *Le Prix Peugeot reste encore à gagner, aucun des concurrents n'ayant réussi à voler pendant les 10 mètres exigés.*

VAL DE GRACE.— *M. Delcassé aux obsèques du Contre-Amiral Pratt.*

PARC DES PRINCES. — *Le* Racing Club *triomphe du* Stade Français *devant 8.000 spectateurs.*

SAINT-CYR. — *La première sortie du* Fleurus *entièrement construit par les officiers de Chalais-Meudon.*

VINCENNES. — *Une Mission Américaine conduite par le général Sylvestre vient inspecter notre cavalerie.*

ALLEMAGNE. — *La répercussion des événements d'Orient. Une grande activité dans les ports de guerre.*

LONDRES. — *L'arrivée à Trafalgar Square d'une délégation de suffragettes qui viennent pédestrement d'Edimbourg (650 km) présenter une pétition au Ministre.*

La Cinématographie en couleurs par le Procédé L. GAUMONT

(Séance de la Société Française de Photographie 15 novembre 1912.)

L'apparition du merveilleux procédé des plaques autochromes, omnicolores, dioptichromes, etc., fit naître l'espoir d'avoir enfin la solution rêvée du problème tant cherché du cinématographe en couleurs naturelles, mais, malgré tous les efforts et les recherches, ce moyen est encore impraticable aujourd'hui pour plusieurs raisons :

1° Insensibilité insuffisante malgré l'hypersensibilisation ;

2° Manque de transparence ;

3° Quantité énorme de lumière nécessaire à la projection ;

4° Manque d'adhésion de la sous-couche colorée sur le support flexible ;

5° Extrême fragilité de la couche ;

6° Grande difficulté de tirer de nombreux et exacts positifs d'après le négatif présentant les couleurs complémentaires.

Aussi les recherches s'orientèrent de nouveau du côté de la trichromie et les nombreux spectateurs qui se pressaient dans la salle de la *Société Française de Photographie*, vendredi, 15 novembre dernier, eurent le privilège d'être les premiers à admirer une belle application de ce procédé.

Dans une autre séance à la même Société, M. Gaumont, il y a quelque temps déjà, présentait ses remarquables « Films Parlants » ; le succès qu'il obtint est encore présent à la mémoire de tous ceux qui eurent l'avantage d'assister à cette mémorable séance, j'en ai parlé en son temps : c'était un nouveau triomphe de la science française, surtout dans un moment où la presse quotidienne d'ici et de l'étranger annonçait la solution de ce problème à l'étranger : depuis cette époque nous n'avons encore rien vu ni entendu, pas même d'approchant.

Dans cette même séance, M. Gaumont annonçait qu'il ne s'arrêterait pas en chemin et que, peut-être, dans un avenir prochain, il pourrait ajouter la couleur au mouvement et à la parole.

Vendredi dernier, il a tenu sa promesse et a projeté des vues animées en couleurs naturelles, qui sont la preuve que d'ici peu le cinématographe en couleurs entrera dans le domaine de la pratique.

L'assistance a été émerveillée par les résultats déjà obtenus et n'a pas ménagé ses applaudissements à l'infatigable chercheur.

En premier lieu, M. Gaumont a projeté une série remarquable de fleurs disposées sur un plateau tournant, ce qui donne en plus un relief saisissant ; ces vues ont été obtenues en vitesse ralentie, ce qui a permis, en augmentant le temps de pose, d'avoir une coloration parfaite avec des gammes de tous très étendues ; ensuite et toujours par la même façon de procéder nous eûmes la sensation de voir réellement de splendides papillons aux ailes irisées, je crois que c'est la première fois que l'on a pu voir reproduites les couleurs merveilleusement changeantes de ces insectes.

Enfin, il nous fut donné de voir un troupeau de vaches à l'abreuvoir, une scène de labourage, des vues marines et pour terminer un fort joli tableau animé, car c'est bien le terme exact, de moissonneurs où la sensation du soleil qui inondait de ses rayons la scène au moment de la prise de vue, était parfaitement rendue.

Bien que dans ces dernières vues la coloration ne soit pas aussi vive et aussi étendue que dans les autres prises à mouvement ralenti, l'effet produit est fort beau et laisse bien en arrière tout ce que l'on a pu voir jusqu'aujoud'hui, soit en coloriage à la main ou mécanique, soit au moyen des procédés bicolores qui, outre qu'ils ne donnent que des résultats approximatifs, sont d'une vision fatigante et ont le grand inconvénient de présenter dans les mouvements rapides ou transversaux des traînées ou franges vertes et orangées d'un effet très désagréable.

Pour la prise de vues et pour la projection, M. Gaumont se sert d'un appareil à trois objectifs munis respectivement d'un écran bleu-violet, rouge-orangé et vert ; on obtient ainsi trois images superposées identiques contenant toutes les couleurs sélectionnées : pour éviter les difficultés d'entraîner à la fois trois images de grandeur courante on a réduit la hauteur des images tout en conservant la même largeur, ce qui donne un format allongé.

On peut se figurer les difficultés de tout ordre qu'il faut vaincre pour arriver en trichromie à obtenir des images satisfaisantes et surtout en trichromie instantanée : pratiquant moi-même ce procédé depuis 1898, époque à laquelle j'exécutais dans les usines de MM. Lumière, par leur procédé, les merveilleuses vues fixes que tout le monde a pu admirer en projection en 1900, dans la grande Salle des Fêtes de l'Exposition, et ayant suivi depuis pas à pas les progrès réalisés dans la rapidité des émulsions et dans la panchromatisation des surfaces sensibles, j'ai pu me rendre compte de tout ce qu'il a fallu mettre en œuvre pour obtenir les résultats montrés ces jours-ci.

La voie maintenant est ouverte, le cinématographe en couleurs n'est plus un désir, il y a un commencement d'exécution très encourageant et l'on peut affirmer hardiment que par le moyen employé par M. Gaumont ou par d'autres très intéressants qui vont bientôt sortir du domaine du laboratoire, nous aurons l'illusion complète de la réalité, car la couleur exacte s'ajoutant à une vue convenablement éclairée donne l'impression de véritable relief, problème qui a été vainement cherché jusqu'à présent pour la projection en noir.

E. VENTUJOL.

L'Accaparement provoque des Représailles terribles



ITALA -FILM

Un Événement sensationnel!

La Maison **Itala-Film** porte à la connaissance de MM. les Loueurs et Exploitants que c'est le :

10 JANVIER

qu'elle mettra en vente le premier film interprété par le célèbre tragédien italien

ZACCONI

ayant pour titre

PÈRE!

Longueur **1034** mètres — **Trois affiches**

Ce film, véritable chef-d'œuvre de l'art cinématographique, qui dépasse en beauté et en richesse de mise en scène

tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour

En dehors de sa présentation au MAJESTIC CINÉMA et au CONSORTIUM

TOUS LES MERCREDIS A 5 HEURES

A L'ITALA-FILM

3, RUE BERGÈRE, 3, PARIS

Adresser les Commandes à

PAUL HODEL — **3, Rue Bergère, 3 — PARIS**

Agent Général pour France, Belgique, Hollande et Suisse

Téléphone 149-11 — **Adresse Télégraphique : ITALAFILM-PARIS**

La Ligue Populaire du Cinéma Scolaire

Le Courrier ayant appelé l'attention de ses lecteurs, à différentes reprises, sur la L. P. C. S., il nous arrive de tous côtés des demandes de renseignements. Nous nous empressons de leur faire droit en publiant aujourd'hui quelques documents officiels sur cette organisation.

La Ligue Populaire du Cinéma Scolaire est une œuvre philanthropique de vulgarisation scientifique pour la Jeunesse. Elle fut fondée en 1912 sous l'éminent et immédiat patronage de :

MM. Jean Richepin, O ✱; Maurice Donnay, O ✱; Brieux, O ✱ O A ; Jean Aicard, O ✱, ❀ I, de l'Académie Française.

Madame J. Paul-Bert.

MMlles Marguerite Malmanche, ✱, ❀ I, Inspectrice générale des Ecoles de Paris ; Suzanne Brès, ❀ I, Inspectrice générale des Ecoles Maternelles.

MMmes Camille du Gast, ❀ I, ✱; Francine Lorée-Privas, ❀ I ; le Docteur Azéma, ❀ I.

MM. Charles Couyba, ❀ A, Sénateur, ancien Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, et Léon Riotor, ✱, ❀ I, homme de lettres, fondateurs de l'*Art à l'Ecole*.

MM. Maurice Bouchor, ✱, ❀ I, homme de lettres ; Xavier Privas, ✱, homme de lettres ; Charles Léandre, ✱, artiste peintre ; Charles Mendel, ✱, éditeur ; le Maire du XIVe arrondt, Ferdinand Brunot, ✱, ❀ I, Professeur à la Faculté des Lettres ; Henri Turot, publiciste, rédacteur en chef de la *Petite République ;* Gaston de Pawlowski, publiciste, rédacteur en chef de *Comœdia* ; Henri Bourgerie, avocat, administrateur de la Caisse d'Epargne ; Gaston Philippe, Conseiller général, Maire de Saint-Denis, et des plus hautes personnalités du monde des Arts, des Lettres et de l'Enseignement.

SON PROGRAMME :

La Ligue Populaire du Cinéma Scolaire *n'est pas l'œuvre d'un parti.*

Appartenant à tous, elle ne milite pour aucun d'eux.

La Ligue Populaire du Cinéma Scolaire *n'est pas une opération commerciale.*

Dévouée, de toute l'ardeur d'une conviction sincère, à une noble cause, tendant, de tout son actif effort, à un but de haut intérêt général, elle ne dissimule, chez ses protagonistes, aucune ambition personnelle, soit pécuniaire, soit honorifique.

Ceci dit — et franchement dit ! — la L. P. C. S. s'efforcera par toutes relations *et* par tous moyens *loyaux et productifs (donc :* même commerciaux*) d'étendre à l'infini, par l'accroissement incessant de ses ressources, le champ de son action utile et bienfaisante.*

Quelques explications s'imposent. Les voici :

*L'idée de faire servir le Cinématographe à l'*instruction *et surtout à l'éducation de l'Enfant n'est point neuve. Elle a séduit non seulement les personnalités les plus autorisées du monde pédagogique, mais tous les esprits qui se préoccupent d'inculquer à l'Enfance des notions exactes de Vrai et de Beau.*

On conçoit, étant donné tous les éléments documentaires qu'ont amassés les producteurs de l'industrie cinématographique au point de vue ethnographique, géographique, historique, scientifique, moral, industriel, etc., *qu'on puisse, maintenant, songer à y établir la sélection nécessaire pour l'élaboration d'un programme aussi attrayant qu'utile.*

Mais la Ligue Populaire du Cinéma Scolaire *a pensé que ses efforts devaient aussi envisager, avec toute la sollicitude qui caractérise les intentions de ses fondateurs, la*

propagation de notions saines sur l'Art, qui ennoblit l'esprit et forme le caractère.

C'est précisément cette partie de son programme qui a attiré à la L. P. C. S. le précieux et chaud patronage de tous les Ecrivains et de tous les Artistes dont les noms viennent, chaque jour, illustrer les pages de son Livre d'Or.

Créée sous d'aussi favorables auspices, soutenue par des enthousiasmes d'un absolu désintéressement, guidée par les compétences dévouées d'indiscutables techniciens, la Ligue a le droit d'espérer grouper rapidement en son sein les bonnes volontés, auxquelles elle fait un appel exclusif et pressant, de tous ceux que préoccupe le problème, toujours urgent, de l'éducation du peuple, de l'élévation intellectuelle et morale de la Race.

Elargir, autour de l'Instituteur, le cercle de famille, prolonger l'action bienfaisante de l'Ecole en faisant participer les parents aux séances de notre enseignement, ramener la joie saine dans tous les yeux, voilà le complément indiqué de notre œuvre, qui s'adresse, avant tout, à l'enfant lui-même.

Le Jeu est, pour celui-ci, comme un besoin, comme l'exercice d'une fonction naturelle : c'est par le Jeu qu'il s'initie à la Vie. Le Cinéma Scolaire, selon la très exacte expression de Lucien Descaves, (Journal du 18 Mars 1912) "laissera à l'enfant, que l'étude rebute, la divine illusion qu'il joue".

Et c'est ainsi que l'Enfant exercera ce qui est la plus sûre base du raisonnement et du jugement : la mémoire des yeux.

Son œuvre est d'instituer, non seulement la "Leçon de Choses" par l'Image, mais, comme dit encore Descaves, ce "Musée mobile", toujours ouvert, aux éléments soigneusement catalogués et choisis, qui va chercher son jeune visiteur chez lui, afin de lui imposer les merveilles que le génie des siècles a enfantées pour lui.

La Ligue Populaire du Cinéma scolaire *sollicite donc, pour le noble but poursuivi et qu'indiquent ses statuts, l'appui de tous les concours, l'aide de toutes les bourses, et l'émulation même de ses jeunes destinataires — qui deviendront ainsi ses meilleurs soldats. Elle s'adresse, en un mot, à cette initiative privée, si féconde dans notre Pays où l'on ne fait jamais vainement appel à son ardent concours, et qui porte en elle-même sa propre récompense, c'est-à-dire : la permanence d'efficaces résultats.*

En somme, la *Ligue Populaire du Cinéma Scolaire* vise, par son action personnelle, à *créer un mouvement*, mais sans, aucunement, la sotte ambition "d'accaparer" l'*Enseignement par l'Image*. Elle cherchera donc, de son mieux, à aider les initiatives privées, et elle se tient à l'absolue disposition de *tous* pour, selon ses moyens, fournir tous renseignements utiles, coopérer de toutes ses forces à toute belle tentative, pour lesquels on fera appel à sa compétence ou à son appui.

Elle sollicite, de son côté, toutes indications pouvant lui fournir un sujet d'études utiles au but qu'elle poursuit. Elle sera donc, en ce sens, heureuse de recevoir, de partout, les communications intéressantes dont elle assurera la diffusion pour le plus grand bénéfice de ses Amis.

La L. P. C. S. portera attention sérieuse à tous appareils nouveaux et pratiques qui lui seront signalés ou paraîtront sur le marché, afin de fournir sur lesdits appareils les renseignements les plus précis.

La L. P. C. S. organisera, selon ses ressources, un vaste système de location et de prêt d'appareils et de vues instructives, pour aider les établissements et localités à compléter par des séances supplémentaires l'œuvre de ses propres tournées.

La L. P. C. S. tiendra ses Membres, constamment, soit par son bulletin trimestriel (gratuit pour les affiliés), soit par communications personnelles, au courant du mouvement cinématographique scolaire.

Siège Social et Bureaux, 13, rue Brézin, Paris.

Adresser communications et adhésions à M. André de Reusse, Secrétaire général de la *L. P. C. S.*

SUR L'ÉCRAN

Volontiers!

Le *Courrier* a publié récemment, sous le titre " La Psychologie au Cinéma ", un intéressant article extrait de la *Cinéma-Revue*. C'est par erreur qu'il n'en avait pas été fait mention.

Tire au Flanc!

Notre excellent confrère, M. Lordier, le Directeur du journal *Le Cinéma* et de la " Société des Grands Films Populaires " nous avise qu'il se propose de sortir le 13 ou le 20 décembre une de ses créations les plus sensationnelles : " Tire au Flanc ".

Ce film ne sera pas concédé. Il sera mis en location directe par la Société des Grands Films Populaires, 37, Boulevard Saint-Martin, à Paris. Tous les Exploitants peuvent s'y adresser dès maintenant.

Les beaux Films!

Les films suivants ont été particulièrement remarqués cette semaine :

Déclaration impossible de Robinet (Ambrosio).
Gribouille Lutteur (Itala).
Le Venin (Vitagraph).
Héroïsme d'Enfants (Essanay).
Les Dernières Roses (Lubin).
La Haine du Berger (Lubin).
Tous ainsi (Cinès).
Vie des Saltimbanques (Nordisk).
Noël des Habitants de la Forêt (Agence Guttmann).
Agriculture Moderne (Gaumont).
La Vie ou la Mort (Gaumont).
Elevage des Animaux (Gaumont).
Le Caprice du Roi Soleil (Pathé).
Excursion au Château de Chambord (Pathé).
Les Floraisons (Pathé).

Déplacements :

Mlle Frieda Klug, la sympathique représentante de la Société Lux, en Italie, est à Paris.

La fille de M. Rock, le distingué directeur de la " Vitagraph ", est également à Paris. Mme Villat est la femme de l'infatigable directeur de la " Bison 101 ". Elle est doublement de la grande famille cinématographique.

M. Aurelio de Marco, rédacteur à la *Vita Cinematografica*, notre confrère de Turin, est aussi dans nos murs.

Nous souhaitons à tous nos hôtes la bienvenue.

M. Aubert, de la C. G. C., est rentré d'Italie.

Hérodiade.

La *Savoïa* nous annonce pour le 20 décembre, *Hérodiade*. Cette pièce est mise en musique par les compositeurs français et italiens les plus éminents. Elle a eu un merveilleux succès de mise en scène.

Hérodiade est interprétée par Mlle Adrienne Costamagna, Mlle Suzanne de la Broye, M. Goffredo, et la Compagnie de premier ordre de La *Savoïa*. Tout fait présager un succès sans précédent. La *Savoïa* fait bien d'habitude, aujourd'hui elle s'est surpassée.

Le Film d'Art :

Cette Société vient d'accorder la concession exclusive de ses films pour l'Espagne, le Portugal, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Venezuela, la Bolivie, l'Uruguay, l'Equateur, le Paraguay, les Philippines, le Chili, la Havane, Cuba, Porto-Rico, à M. José Gurgui, de Barcelone.

M. Gurgui est représenté à Paris par un de ses compatriotes des plus distingués, M. Sala, dont tous les cinématographistes ont eu l'occasion d'apprécier les hautes qualités administratives et les connaissances professionnelles.

Félicitons le " Film d'Art ". Il ne saurait confier ses destinées à des mains plus expertes.

Mutation.

Notre excellent ami, M. Rouchy, vient de s'adjoindre un nouveau collaborateur en la personne de M. Emile Foucher. Celui-ci a pris possession du fauteuil co-directorial. Il apporte à M. Rouchy, en même temps qu'une compétence commerciale indiscutable, l'appoint d'un talent de polyglotte remarquable.

En souhaitant la bienvenue à M. Foucher, *Le Courrier* se fait une joie de féliciter M. Rouchy d'avoir su s'attacher un collaborateur aussi distingué. Il leur adresse à tous deux ses meilleurs vœux de succès.

Avis Important.

A la demande générale et pour que tous les cinémas puissent passer le fameux film

Les Mille de Garibaldi

qui sortira le 13 décembre prochain,

la Maison Ambrosio a décidé de réduire ce film à environ 550 mètres.

Modestie!

L'Eclair bombarde avec ses canons les plus perfectionnés, dans une page de publicité d'une modestie peu commune, l'armée épouvantée des éditeurs du monde entier. Tels des Turcs, on les représente fuyant dans une débandade éperdue, pendant qu'agonise... *horresco referens !* le glorieux Coq cinématographique, à côté d'une Marguerite violemment déracinée dont les pétales tourbillonnent au gré de la mitraille.

Rien que çà... Ils n'y vont pas de main morte à l'Eclair ! Les éminents directeurs oseront-ils maintenant prétendre qu'ils n'achètent pas leur... poudre... aux environs de la place de la Trinité ?

Père !

C'est le 10 Janvier que Père, le film sensationnel de Zacconi, édité par la Société *Itala*, sera mis en vente. Rappelons-nous cette date, n'oublions pas le titre d'un film dont le succès auprès du public est certain.

On dit...

On dit qu'un de nos confrères de la butte, des plus sympathiques, se proposait de présenter fin décembre, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, un intermède sensationnel de fauves. Une négligence nous privera de ce plaisir. La cage étant mal fermée... la tigresse a pris la clef des champs...

En Russie

(De notre Correspondant particulier.)

Dans la plupart des petites localités de Russie, il n'y a aucune distraction ; pas de théâtres, ni de concerts ; pas de cercles, ni de réunions publiques. Si par hasard le cinéma les remplace toutes, il est facile de comprendre quelle importance prend pour la population le plus insignifiant « cinéma-théâtre ». Par n'importe quel temps, on fait patiemment la queue pour assister au spectacle les soirées et les jours de fête.

Tout va bien, si le directeur est un homme scrupuleux. Il apporte à son public, simple et naïf, un programme convenable, c'est-à-dire des choses gaies, touchantes et quelques leçons instructives, mais voilà le malheur ! Comme dans toute chose, autour d'une industrie prospère, il s'est créé une couche de parasites qui exploitent la crédulité humaine. Et le cinéma en province est la proie, je ne dis pas toujours, mais bien souvent, des impresarios avides de remplir leurs poches par n'importe quels moyens. L'imagination ne leur manque pas. Comme les films des maisons connues sont chers, ils les remplacent par des marques quelconques, dont les productions sont généralement d'une moralité douteuse, hors service, dont la présentation au public déshonore notre art.

Prenons, par exemple, le cas où le *Cinéma-Théâtre* affiche le nom d'un écrivain populaire russe : comme Dostoewsky, Gogol, Tolstoï et autres. Le programme porte le titre connu de tout le monde d'un roman célèbre ou d'une pièce. Et comme les artistes et la mise en scène coûtent cher, on achète au rabais, par-ci, par-là, des bouts de films ayant un peu de rapport avec le sujet donné et on les met bout à bout. Là-dessus, une belle affiche, beaucoup de réclame : la recette est assurée. Il est vrai qu'on est obligé d'expliquer le texte à sa manière, mais qui protesterait? Une partie du public, celle qui sait, s'en amuse, voyant dans le directeur un pauvre diable qui s'efforce de gagner sa vie, comme il peut ; l'autre partie n'apprécie qu'une chose : le spectacle qu'on peut voir, le théâtre où on passe la soirée. Parce que si l'on faisait le difficile, le théâtre fermerait, et il n'y aurait plus rien du tout.

Il m'est arrivé aussi, parcourant la province, d'assister une fois à une représentation tout à fait bizarre. La pièce était russe, mais les films venaient probablement d'on ne sait où et donnaient à la vie russe un coloris invraisemblable. Ainsi les costumes étaient hollandais, norvégiens et dans le meilleur cas polonais ; l'intérieur des demeures, les coutumes, les gestes inconnus de nous. Et on se demande comment il se fait que les étrangers nous fassent connaître leurs pays et leurs vies tels qu'ils sont et très bien présentés.

Nous autres, au contraire, nous ne voulons rien donner. Pourtant, notre vie nationale est si pittoresque dans ses détails et coutumes, et si différente dans toutes ses parties. On ne peut faire revivre l'histoire ancienne, la légende même, les contes de fées, et présenter cela harmonieusement, au jugement des autres peuples...

Dans les grands centres, toutes les bonnes marques étrangères sont connues ; leur esprit et leur manière sont très appréciés. Mais il n'en est pas de même dans les endroits plus éloignés, et ceci sert aussi de fond à des impresarios entreprenants. Par exemple, Kazan est un chef-lieu pas loin de Moscou. Il y a quelque temps, on y a annoncé l'arrivée de la célèbre marque Ambrosio, avec les films de la dernière guerre russo-japonaise, pris sur le vif. Le succès fut immense. Et qu'est-ce qu'on a vu ? Les paysages du Japon, les bateaux, l'eau, la fumée des canons à l'horizon, et tout cela sans ordre ni suite. Ces temps derniers, l'épopée napoléonienne, créée récemment par Pathé et Kanjankoff. Quel spectateur n'accourera pas et n'est pas acquis d'avance à un tel spectacle ? Alors, on en a profité, collant ensemble des batailles, des paysages d'hiver, des scènes populaires et tous les films qu'on a pu se procurer où figurait dans le scénario Napoléon Ier.

Il faut dire quelques mots encore d'un genre qui heureusement disparaît peu à peu. C'est le film usé, c'est-à-dire hors d'usage. Pour les utiliser, on a inventé une sorte de vagon, où le public est introduit. Il faut regarder les projections par les vitres ; au moment où le train se met en marche, on commence à entendre le bruit du vent et la chute de la pluie. Il est évident qu'à travers une nappe d'eau tombante le paysage n'est pas bien distinct. Plus le film est usé, plus la tempête fait rage. L'illusion est complète et cela a du succès.

Toujours en province, dans les cinémas hospitaliers, faute de films nouveaux, se réfugient des attractions plus variées : les avaleurs de sabre, les danseuses, les prestidigitateurs, les chanteuses de cafés-concert, les ventriloques, etc., de sorte que les municipalités dans beaucoup d'endroits ont dû intervenir. Généralement, ces représentations sont réglées pour que les élèves des lycées puissent du moins avoir un ou deux jours de spectacle à leur convenance.

BONTOUX.

Encore une Panique au Cinéma

42 morts. - Plus de 50 blessés

MADRID, 24 novembre. — Une terrible catastrophe s'est produite ce soir à Bilbao, au cours d'une représentation cinématographique donnée, comme tous les dimanches, au Cirque de l'Enfance. La salle, archicomble, était composée en grande majorité de garçonnets et jeunes filles. Il était exactement six heures, et le spectacle touchait à sa fin, lorsqu'un individu, d'une voix puissante, poussa au milieu du profond silence le cri de : « Au feu ! Au feu ! »

Ce fut alors une épouvantable panique. Une mêlée confuse se produisit, chacun cherchant avant tout à gagner la sortie, et personne ne songea à aller se rendre compte si le feu existait réellement. Les enfants placés le plus près de la sortie purent se sauver, mais les autres furent renversés, piétinés, étouffés. On n'entendit que des cris de douleur et d'épouvante. Ce ne fut qu'à grand' peine qu'on put rétablir le calme, mais il était trop tard. De nombreux enfants gisaient inanimés et un grand nombre étaient blessés.

La nouvelle se répandit avec la rapidité de la foudre, et les parents accoururent chercher leurs enfants. La police et la gendarmerie arrivèrent à la hâte. On put secourir les victimes ; les petits cadavres furent retirés, et les blessés reçurent des soins dans les maisons voisines ; ceux qui étaient gravement atteints furent transportés à l'hôpital. Des scènes navrantes eurent lieu ; le désespoir des mères, se jetant en larmes sur les cadavres de leurs enfants, était poignant. En dernier lieu, on annonce que le nombre des morts est de quarante-deux. Il y aurait cinquante ou soixante blessés.

UN TRIOMPHE ARTISTIQUE DE LA

SAVOIA-FILM

POUR LE 20 DÉCEMBRE 1912

HÉRODIADE

H. de RUYTER 31, Boul. Bonne-Nouvelle - Téléph : 111-77 - Télégr : RUYTER-PARIS.

Représentant pour la France, la Belgique et la Hollande



Une Malice cousue de Fil blanc

On lit dans le *Ciné-Journal* du 23 novembre 1912, page 47, au cours du procès-verbal de la réunion du Syndicat du Sud-Est, en date du 6 novembre, les lignes suivantes :

M. Richebé. —

. . . .

Je n'ai rencontré dans mon voyage qu'une opposition émanant de la Vitagraph : en compagnie de M. Dureau, j'ai vu son directeur, M. Reader ; après lui avoir expliqué la situation dans laquelle nous nous trouvions pour le film de sa maison, qui avait fait l'objet d'un procès-verbal.

« Les deux frères ou la route du vice », et lui avoir demandé son concours pour combattre auprès des tribunaux compétents, l'abus des arrêtés de certains maires, j'ai été très surpris de rencontrer une résistance de la part de cette maison, qui ne veut absolument rien entendre ; il m'a été répondu que son principe était de ne jamais intervenir dans les lois de leur pays et encore moins dans celles des autres pays. Malgré toute mon insistance je n'ai pu obtenir satisfaction.

M. Reynaud. — Avez-vous une lettre vous confirmant cette façon de voir ?

M. Richebé. — Non.

M. Reynaud. — Je proposerai que les exploitants du Midi ne lui prennent plus de films, ce serait lui porter un coup.

M. Richebé. — J'ai écrit à M. Demaria pour lui demander de faire une nouvelle démarche auprès de la Vitagraph pour lui expliquer la situation. Avant de prendre une décision, je vous demanderai d'attendre le résultat de ses démarches.

En sorte que, la Vitagraph opposant une fin de non-recevoir à la demande absolument injustifiée qu'on a formulé auprès d'elle, au nom du Syndicat du Sud-Est, sans autre forme de procès. M. Reynaud propose le boycottage de cette marque célèbre.

Afin que nos amis du Sud-Est ne tombent pas sous le coup d'une équivoque mal déguisée, nous allons mettre une fois de plus, les points sur les *i*.

C'est en somme, une malice cousue de fil blanc : l'A. G. C., à Paris, ayant essayé d'accaparer l'exclusivité des principales marques, entre autres de la Vitagraph, celle-ci, forte de son passé, confiante dans l'avenir, refusa tout net de se prêter aux combinaisons fanfaisistes de cette société. Comme d'autre part, les achats sont encombrés par les vues monopolisées qu'on doit payer ou absorber, on essaie de se débarrasser de la Vitagraph qui grève le budget général en la mettant à l'index. Alors, on aurait beau jeu, on répondrait : « Nous n'achetons pas de la Vitagraph, parce que cette société est mise à l'index par le Syndicat du Sud-Est. » On serait débarrassé momentanément d'achats coûteux actuellement indispensables.

Les gros manitous parisiens n'ont pas osé lancer cette idée personnellement, ils ont choisi là-bas, un homme de paille, inconscient, qui ne s'est pas rendu compte de la portée de ses paroles au Syndicat. Ils lui ont donné le mandat d'agir, et il a parlé, et ses paroles ont été inscrites. Elles sont maintenant imprimées dans un journal, dans plusieurs journaux, on ne peut plus nier qu'elles ont été prononcées. Elles clouent au pilori leur auteur, elles désignent à la vindicte publique, ses inspirateurs, elles condamnent en dernier ressort l'odieux système de l'accaparement.

Je voudraits savoir ce que pense M. Reader de la réclame que lui fait l'A. G. C. par l'intermédiaire de son employé de Marseille. Je voudrais savoir où sont les séries d'exemplaires de la Vitagraph que l'agence générale prenait il y a quelques mois encore et qu'elle annonçait à grand renfort de réclame comme les meilleures vues et les plus sensationnelles.

Est-ce la réponse à l'interview de M. Reader, parce qu'il a dit que sa marque ne serait jamais concédée à quiconque? Est-ce le commencement des représailles que va subir le directeur parisien de cette compagnie, parce qu'il a résisté à l'ultimatum d'un groupe financier, sans scrupules? Que pense M. Reader de la réclame que lui fait son excellent collaborateur M. Dureau, au cours des colonnes du journal, qui chantait les louanges de la Vitagraph, à pleine voix, il y a encore quelques semaines.

Au *Courrier*, où nous sommes restés des hommes indépendants, au *Courrier*, où nous n'avons pas peur d'entendre le son des paroles que nous prononçons du haut de notre tribune, nous prétendons que le fait d'oser mettre une marque comme la Vitagraph à l'index, c'est se conduire comme un vandale de la cinématographie..

Nous espérons que nos camarades du Sud-Est verront clair dans cette affaire et qu'ils ne tarderont pas à remettre les choses au point et chacun à sa place.

La vérité est quelquefois dure, mais elle est nécessaire.

C. L.

Echo météorologique

On nous télégraphie de l'Observatoire de Paris que de graves perturbations se préparent dans l'atmosphère cinématographique. La dépression barométrique s'accentue fortement dans le *Sud-Est*. Le Soleil de l'*Alaska*... pardon, de l'*Askala*, est menacé d'une forte *Eclipse*... provoquée, paraît-il, par une surabondance d'*Eclairs*...

Tout fait prévoir un cataclysme imminent.

L'Astronome.

DOCKS du CINÉMA

Adresse Télégraphique : DOCKINEMA-MARSEILLE - **38, Rue Tapis-Vert, MARSEILLE** - Téléph : 45-21



DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE

◇ ◇ ◇

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DU MIDI

200.000 mètres de STOCK

de toutes Marques

Toutes les Semaines

2.000 Mètres de Nouveautés

Grandes Exclusivités Françaises et Etrangères

AVIS

DOCKS DU CINÉMA. — N'achète que des Vues choisies par ses Clients. En s'adressant aux DOCKS DU CINÉMA, Messieurs les Directeurs de Cinéma-Théâtres sont donc assurés d'avoir des **Programmes variés et de bon goût.**

SUCCURSALE à NICE : 17, Av. Notre-Dame, NICE.



Aux EDITEURS, Aux LOUEURS de FILMS



a pour but de décider la Clientèle à **Acheter ou Louer vos Films**

Retenez bien ceci :

LA PUBLICITÉ

n'est jamais perdue, mais elle constitue **Un Placement Fructueux**

oo VOTRE SUCCÈS EN AFFAIRES DÉPEND D'UNE oo

Publicité méthodique bien présentée et persévérante

LE COURRIER dont l'indépendance est absolue, est répandu dans le monde entier. Il possède partout des Abonnés nombreux et fidèles.

LE COURRIER constitue pour tous un puissant levier ; un merveilleux agent de publicité dont la collaboration s'impose. Faites-en l'essai. Nous sommes persuadés que vous en tirerez un profit considérable en décuplant le chiffre de vos affaires et de vos bénéfices.

LE COURRIER est un journal d'information et de documentation Cinématographique.

Si vous désirez lancer vite un Film, Développer votre Vente, Vous faire connaître d'une Clientèle qui vous ignore,

NUL ORGANE MIEUX QUE

LE COURRIER

ne vous fera atteindre plus sûrement ce but.

Les *Prix de notre Publicité sont calculés au plus juste.* Ils sont hors de proportion avec leur valeur réelle. — Les Annonces du **COURRIER** sont admirablement présentées. Elles laissent très loin derrière elles toutes celles que vous avez jamais vues.

◆◆◆ **SUPPRIMEZ vos Circulaires, RÉDUISEZ tous vos Frais de Prospectus et PORTEZ votre effort sur LE COURRIER.**

IL RÉUNIT TOUT DANS SES COLONNES.

ET LA PREUVE :

Depuis que **LE COURRIER** existe, nos Annonciers augmentent chaque jour et nous restent fidèles.

Nous en avons perdu **UN SEUL.** — *Il est à l'agonie.*

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris

NORDISK C°

LES TROIS CAMARADES, Drame.

Le colonel de Varancourt est un jour agréablement surpris par une lettre de son fils Maurice. Celui-ci lui annonce que pendant les manœuvres, il viendra avec deux de ses camarades, les lieutenants Alphonse de Gimont et Lucien de Sévignan, loger à la maison paternelle. Cette bonne nouvelle est accueillie avec joie par la famille du colonel, et tout particulièrement par la sœur de Maurice, la belle Henriette, qui se met immédiatement en devoir d'examiner sa garde-robe et son cheval, pour s'assurer que tout est en ordre pour l'arrivée de son frère et de ses amis.

Le lendemain les jeunes gens font leur entrée dans la maison. Il sont reçus par le colonel et sa famille, avec la plus grande amabilité. Henriette est surtout très heureuse. Dès le premier jour, elle s'éprend du lieutenant de Sévignan, joli garçon, bel officier, mais un peu léger de caractère. Les sentiments d'Henriette sont partagés, et quelques jours après, pendant une promenade à cheval, les deux jeunes gens se font des aveux. Lucien aime sincèrement la jeune fille, il ne demanderait pas mieux que de l'épouser, malheureusement ses affaires pécuniaires sont dans un fort mauvais état. Non seulement il ne possède aucune fortune, mais il doit à un usurier une somme considérable, et il n'est pas sûr que le colonel de Varancourt soit aussi riche qu'on le dit.
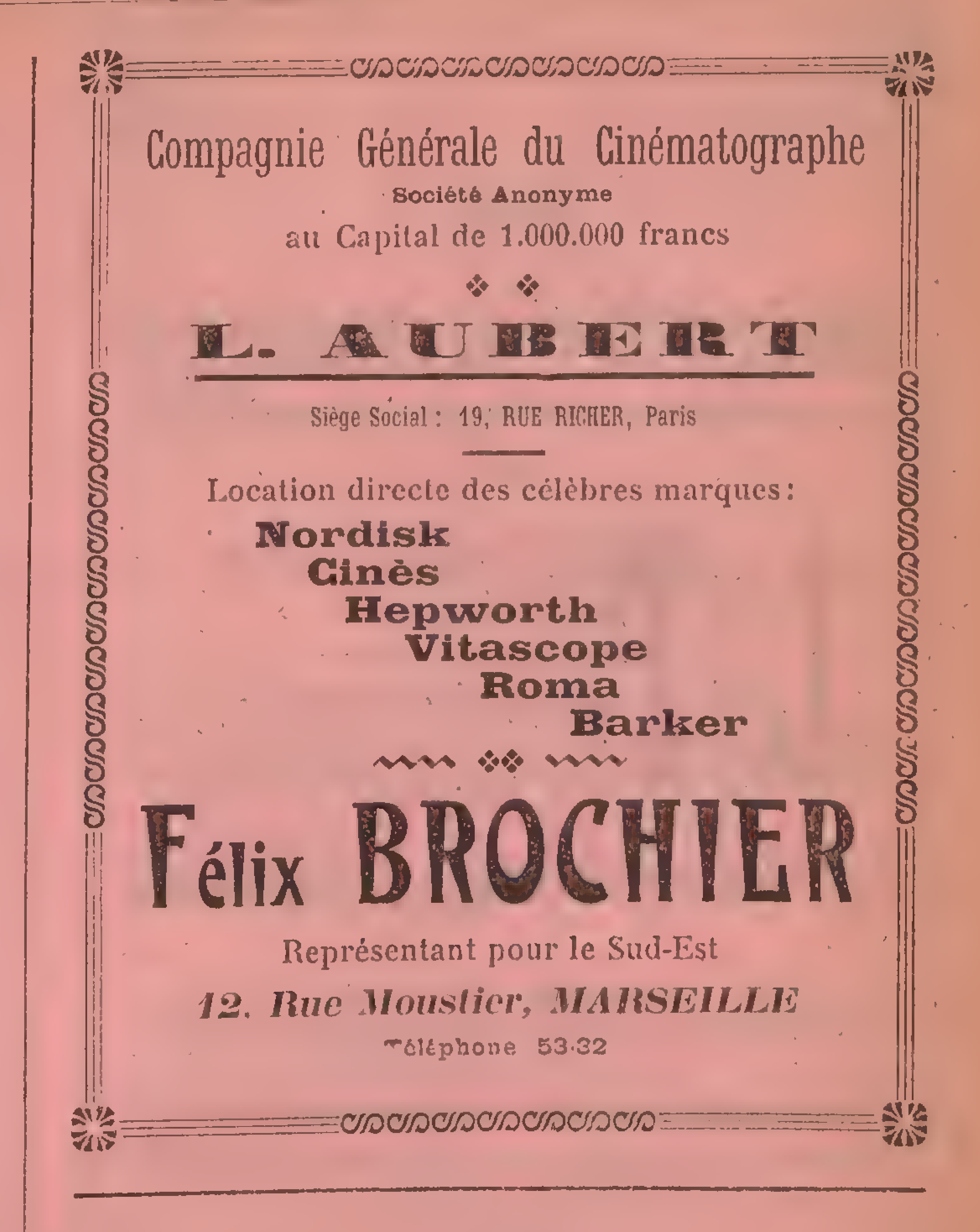
Un soir que le colonel et sa femme se sont retirés de bonne heure, et que les deux autres lieutenants sont occupés par le service, Lucien a subitement l'idée d'aller trouver Henriette dans sa chambre. Ceci se passe sans encombre jusqu'au moment où, sur l'invitation de la jeune fille, il doit se retirer en sautant par la fenêtre et l'infortuné tombe pour ainsi dire dans les bras du frère d'Henriette et de M. de Gimont qui rentrent du service.

Le lendemain Maurice manifeste à son égard un certaine froideur, et Lucien se décide alors à aller voir le colonel pour demander la jeune fille. Celui-ci a l'idée de faire croire au jeune lieutenant qu'il est incapable de doter sa fille, faute de fortune, et Lucien déclare alors que dans ce cas il regrette d'être obligé de se retirer, étant sans fortune lui-même.

En apprenant cela, Maurice provoque Lucien en duel. Le lendemain matin, sans que personne le sache, les trois anciens amis s'en vont régler l'affaire dans une forêt voisine.

Cependant, Henriette a appris la vérité. Elle se hâte de se rendre, elle aussi, sur le terrain et arrive juste au moment où Lucien est blessé par la balle de Maurice. Elle demande une explication. Une lettre du colonel explique les faits, et tous les obstacles se trouvent aplanis, les deux jeunes gens — toujours plus amoureux — deviennent des fiancés officiels.

N. B. — *La Vie des Saltimbanques*, dont nous avons publié le scénario la semaine dernière, est un film de la *Nordisk*.



CINÈS

CŒUR D'ACIER : Drame.

Le banquier Serpéri a un fils Albert marié à Hespéria, femme d'un caractère très difficile.

Le père et son fils sont en désaccord pour des raisons financières. Hespéria, afin de se venger du banquier, d'accord avec quelques spéculateurs, engage son mari à se lancer dans des opérations douteuses ; celles qui ne réussissent pas et Albert est ruiné, anisi que son père. M. Serpéri liquide sa situation. Il jure que son fils ne le reverra jamais.

Pourtant, il aime Sarah, sa petite fille, elle seule pourra le venir voir. De temps à autre il se fait amener la fillette, ces rares instants font le bonheur du banquier et de sa femme. Un soir, Albert et Hespérita absents, Sarah, très peinée du désaccord existant entre ses parents et ses grands-parents, décide d'écrire à ceux-ci pour implorer le pardon de sa mère. Elle allume une bougie et commence sa supplique. Un faux mouvement jette à bas la lumière, le feu prend, Sarah est en danger. Les domestiques affolés préviennent. Albert, Hespérita et aussi le grand-père Hespérita. Celui-ci, dont la demeure est peu éloignée, vole au secours de sa chère petite-fille, brave les flammes et sort du brasier tenant Sarah évanouie, mais sans blessure.

Sarah est sauvée, mais le grand-père, tombe expirant. Albert arrive, se jette aux genoux de son père afin d'obtenir son pardon. Il ne supplie qu'un moribond !

LE MICROBE DE LA FAIBLESSE: Comique

Le célèbre professeur Coco est un savant chimiste.

Après de laborieuses recherches, il a découvert le microbe de la faiblesse.

Il fait maintes expériences qui ont un grand retentissement dans le Corps Médical et... un non moins grand retentissement dans le corps des patients qui s'y sont soumis avec trop de bonne foi, et le professeur Coco ne tarde pas à être la victime de sa propre découverte. Pourquoi aussi l'appeler une découverte ?

TANTE BETTY: Comédie.

Tante Betty est trop âgée maintenant pour nourrir quelque espoir, aussi se contente-t-elle de ses vieux et chers souvenirs. Chaque soir, dans la solitude de sa chambre elle revit avec les vieilles lettres jaunies tout le roman d'amour qu'elle n'a jamais pu oublier.

Un jour, arrive chez elle, Marguerite, sa petite nièce, portrait de tante Betty quand elle était jeune.

Marguerite vient oublier chez tante Betty un amour impossible, les préjugés de caste ayant triomphé de l'amour. Tante Betty questionne la jeune fille. Surprise! Le chatelain aimé de sa nièce n'est autre que le fils de celui qui signa naguère ses lettres d'amour.

Tante Betty ne veut pas que sa nièce subisse le même sort qu'elle. S'arment de courage, elle va chez le châtelain, tente de l'émouvoir : « Il y a trente ans, je n'aurais rien pu vous refuser, lui dit celui-ci, maintenant je regrette de ne pouvoir revenir sur ma décision ».

Tante Betty est désolée. Tout à coup, elle se souvient « il y a trente ans, a dit le châtelain... » Elle décide une rencontre entre ce dernier et Marguerite, mais une Marguerite déguisée en tante Betty d'il y a trente ans.

Le châtelain, à l'apparition de Marguerite songe à son amour passé, et la nouvelle Betty obtient sans peine son consentement.

Tante Betty retourne à ses vieilles lettres et les déchire. Que lui importent les vieux témoins de son passé, le bonheur de ses neveux n'est-il pas une partie du sien.

GROSVENTRE ET ALLUMETTE PRESTIDIGITATEURS: Comique.

Grosventre et Allumette se trouvent sans un sou.

Que faire ! Grosventre a une idée subite et géniale : Faisons-nous prestidigitateurs !

Allumette, son confrère, amusera le public et maître Grosventre opèrera tant bien que mal des tours à sa façon. Un roulement de tambour et la foule se presse en la salle de la mairie pour admirer le célèbre professeur de prestidigitation Grosventre.

Le spectacle commence. Le public est enthousiaste et Grosventre enchanté. Un poulet passe sautillant, Allumette s'empresse de le suivre.

Grosventre seul est fort embarrassé.

Il fait apporter une malle, la traîne petit à petit vers la porte et... disparaît soudain.

Le public aime la prestidigitation, mais il ne goûte pas autant la disparition du professeur... Grosventre et Allumette l'apprendront à leurs dépens.

LE GÉRANIUM BLANC: Comédie

Le docteur Onesti est le voisin d'une jeune et riche veuve. Le jeune homme soigne avec amour un géranium blanc que sa mère lui a laissé, de temps à autre, il demande quelques conseils au jardinier de la villa voisine. Ayant aperçu plusieurs fois la jeune veuve une vive sympathie l'attire bientôt auprès d'elle. Un jour, il lui

lui remettre par le jardinier une fleur de sa plante favorite. La veuve jette la fleur avec mépris. Onesti est désolé. Peu de temps après, la jeune femme tombe malade; le docteur, appelé en toute hâte la soigne avec tant de sollicitude qu'il la ramène bientôt à la santé. Elle lui permit dès lors de venir lui rendre visite de temps à autre sans jamais le laisser s'écarter de la stricte réserve. Le docteur Onesti, désolé, craignant de jamais voir son rêve se réaliser, décide de s'éloigner.

Il détruit le géranium blanc et dans une lettre écrite à sa voisine lui faisant part de son prochain départ il glisse le dernier pétale de la fleur tant aimée.

La jeune veuve, qui aime secrètement son voisin, s'affole à cette nouvelle, fait préparer ses malles et vole le rejoindre.

Ne lui a-t-il pas donné plusieurs preuves d'amour?



Société des Etablissements

GAUMONT

Société anonyme — Capital 3,000,000 de francs
Siège social : 57-59, RUE SAINT-ROCH, Paris

Programme du 6 décembre

LE MYSTÈRE DES ROCHES DE KADOR

DISTRIBUTION :

Suzanne de Lormel	Mlle Suzanne GRANDAIS
Comte Fernand de Kéranic . .	MM. L. PERRET
Professeur Williams	E. KEPPENS
Capitaine d'Erquy	DARTHIGNY

Le Testament du Marquis de Kéranic

Dans le grand cabinet de Me Létang de Jeandé, le très aristocrate notaire, Mlle Suzanne de Lormel, jeune fille d'une rare beauté que la sévérité des vêtements de deuil rend plus belle encore, est assise à côté de son tuteur, le Comte Fernand de Kéranic.

Du dossier qu'un clerc vient de déposer devant lui, le notaire extrait une grande enveloppe jaune, sur laquelle sont écrits ces mots :

« Ceci est mon testament. »

Puis, s'étant levé, il lit, d'une voix lente et solennelle :

« Je lègue tous mes biens, meubles et immeubles à ma petite nièce Suzanne de Lormel, orpheline, aujourd'hui âgée de dix-huit ans.

« Jusqu'à sa majorité, l'usufruit de mon legs appartiendra à son tuteur, mon cousin Fernand de Kéranic, que je choisis pour exécuteur testamentaire.

« Dans le cas où ma petite nièce viendrait à décéder, mon cousin Fernand de Kéranic deviendrait mon légataire universel. Il en serait de même, si elle venait soit à entrer au couvent, soit à être frappée d'une grande infirmité, telle que cécité ou folie.

« Fait et écrit en entier de ma main. »

— Signé : Jean-Marie Marquis de Kéranic.

Ayant terminé la lecture du testament, Me Létang de Jeandé s'est levé et s'est approché de sa jolie cliente pour lui offrir ses consolations, tandis que le tuteur de Suzanne, debout à ses côtés, contemple cette scène d'un œil sec...

Fernand de Kéranic est sombre, préoccupé. La surprise a fait place chez lui à une vive déconvenue et les dernières paroles du notaire le poursuivent comme une obsession.

... Suzanne de Lormel est légataire universelle... Tout sera pour elle... au jour de sa majorité... à moins que...

PREMIÈRE PARTIE

Deux ans ont passé.

Suzanne de Lormel vit chez son tuteur, Fernand de Kéranic, qui possède sur le littoral breton la très belle villa de Kador.

Son cœur s'est éveillé, elle aime. Elle passe de longs moments dans sa chambre où elle confie à son cahier de jeune fille ses amoureux secrets. C'est son journal de bord, elle y raconte sa vie et celle de son entourage et elle se plaît à tenir chaque jour cette sorte de comptabilité de son moi social et humain.

« Aujourd'hui, écrit-elle, j'ai eu le bonheur de le voir et de l'entendre. Ce matin, en bel uniforme de capitaine, il a franchi au galop de son cheval d'armes le gué des Dunes ; ce soir, au salon de l'hôtel, il interprétait sur son violoncelle un *andante* de Popper. »

Les yeux mi-clos, elle cesse d'écrire pour suivre en pensée l'image du brillant officier, de ce Jean d'Erquy, qui lui a été présenté l'année précédente, au concours hippique et qu'elle s'est mise aussitôt à aimer de toute la ferveur de ses vingt ans.

Un appel de timbre à la porte de la villa vient interrompre la tendre méditation et fait s'élancer la jeune fille. Le facteur lui remet une lettre :

> « Je ne suis venu ici que pour être auprès de vous. Je vous aime de toute mon âme, Suzanne. Dites-moi, je vous prie, que je puis espérer. Si vous m'aimez, vous me pardonnerez cette lettre et vous m'autoriserez à vous écrire encore.
>
> « JEAN D'ERQUY. »

Elle sourit, rose de plaisir, porte la chère missive à ses lèvres et la glisse dans son corsage. Alors seulement elle se souvient que le facteur lui a également remis une lettre pour son cousin de Keranic, elle court le rejoindre dans son cabinet de travail, lui remet son courrier et se retire.

Demeuré seul, Fernand de Kéranic prend connaissance de la lettre suivante :

> « Je suis las d'attendre. Votre mariage avec votre cousine ne peut se conclure. Si dans un délai d'un mois, vous n'avez pas remboursé les deux cent mille francs que vous m'avez extorqués, je porte plainte au parquet. Si je ne puis être payé, j'aurai du moins rendu service à la société en démasquant l'escroc qui se cache sous le masque d'un gentilhomme. »

L'ultimatum émane d'un des nombreux créanciers que le compte traîne après lui. Du gentilhomme, Fernand de Kéranic n'a plus guère que le nom ; il est à bout de ressources et prêt à user d'expédients. Un miracle seul pourrait le sauver sous forme d'un riche mariage ou d'un héritage inespéré.

« Un mariage ou un héritage », murmure-t-il tout bas bas à plusieurs reprises. Il réfléchit un moment puis, levant brusquement la tête à la façon d'un homme satisfait d'avoir trouvé la solution d'un problème ardu, il quitte son cabinet de travail, descend au jardin et appelle sa pupille :

— Suzanne !... Suzanne !...

Elle paraît au haut du perron.

— Vous plairait-il d'aller faire une promenade jusqu'aux Roches de Kador? Le temps est délicieux, nous

pourons profiter de la marée basse pour visiter les grottes et revenir ensuite par la place jusqu'au Casino ?

— Je mets un chapeau, cousin, et je vous suis.

Ils se dirigent vers les roches. Rien n'est plus tragique, de plus farouchement grandiose que ce coin de la côte de Bretagne.

Fernand de Kéranic et Suzanne, après s'être promenés parmi les roches, sont venus se reposer un instant sur une petite plage de sable et contempler la mer. Le bercement monotone des vagues prochaines, le silence des choses les enveloppent et les pénètrent.

Doucement, il lui a pris la main et l'a portée à ses lèvres.

En des phrases brèves, la voix un peu haletante, il lui dit sa joie de pouvoir épancher son cœur.

— Depuis longtemps, Suzanne, j'ai un aveu à vous faire. Ce n'est pas l'intérêt d'un tuteur que j'ai pour vous, ma chère petite, c'est un profond, un très tendre amour... Je vous aime... ardemment... c'est ma vie toute entière que je veux vous consacrer. Voulez-vous être ma femme ?...

Suzanne, très pâle, a écouté jusqu'au bout la déclaration de son tuteur, mais lorsque celui-ci, agenouillé devant elle cherche à l'enlacer, elle se dresse soudain, frémissante, échappe à son étreinte et, sans mot dire, s'enfuit en courant.

Mécontent, Fernand de Kéranic s'assied sur le rocher qu'occupait Suzanne, et, à ses pieds, il aperçoit le sac à main de sa pupille :

Il se baisse, ramasse l'objet et, il en fait l'inventaire. Il trouve la lettre du capitaine d'Erquy que Suzanne a reçue le matin même.

Ainsi le hasard vient de lui livrer le nom de son rival : la jeune fille en aime un autre, et Fernand de Kéranic, en découvrant l'obstacle qui va faire échouer ses projets, crispe son poing, furieux.

— Malheur à lui s'il se trouve sur ma route !

Vivement, il remet tout en place, pose le sac sur le sable et va se cacher dans une anfractuosité du roc. La jeune fille revient, retrouve l'objet et s'en va rapidement, sans se douter que le secret de son cœur vint d'être découvert. En repoussant l'aveu du comte de Kéranic, elle s'est fait de celui-ci un mortel ennemi et, désormais, elle est à sa merci.

Fernand s'est enfermé dans son cabinet de travail. Il réfléchit et les criminelles conseillères des ténèbres répètent tout bas à l'oreille les termes du testament jadis entendu en l'étude du notaire et qu'il a relus maintes fois depuis.

> « ... Dans le cas où ma petite nièce viendrait à décéder... mon cousin Fernand... deviendrait mon légataire universel... »

Il balbutie :

— Suzanne... décéder... légataire universel...

Dans l'ombre, où son regard a pris une fixité étrange, le masque est devenu effrayant. Le misérable est en train de préparer son plan de campagne pour arriver à s'emparer de l'héritage de feu le marquis de Kéranic, son cousin.

Il écrit : « Venez demain après-midi aux Roches de Kador, je serai à la grotte où vous verrez un feu.

« Suzanne. »

et, sur l'enveloppe : « Capitaine d'Erquy, Hôtel de la Grève, Kador. »

Après avoir écrit ce rendez-vous, le comte de Kéranic, dès le lendemain, s'efforce de dissiper chez sa pupille le souvenir de l'aveu qu'il lui a fait.

Au cours d'un repas, il lui verse un narcotique et l'emmène aux Roches de Kador sous le prétexte de chasser les mouettes.

Appuyée à la muraille rocheuse, Suzanne de Lormel éprouve depuis un instant une sensation de malaise indéfinissable. Elle sent sa tête lui tourner et ses jambes s'amollir. Une torpeur l'envahit, elle titube, et soudain prise de vertige elle s'abat sur le sable au fond de la grotte.

Fernand de Kéranic contemple le corps immobile de la jeune fille qui subit les effets du narcotique et, glissant deux cartouches dans son fusil, il s'éloigne à grands pas. Il se hisse jusqu'à une saillie de la falaise d'où l'on découvre toute la baie, s'accroupit.

A cet instant un point noir apparaît à l'horizon, se rapprochant de la terre et grossissant à vue d'œil. C'est une barque.

— Le voici... c'est lui... enfin !...

L'homme qui se trouve dans la barque a dû l'apercevoir car il cesse de ramer et, du large, il fait des signaux et envoie des baisers vers la terre. La svelte silhouette qui se découpe sur l'horizon clair est celle du capitaine d'Erquy. Encore quelques coups de rames et il saute dans l'eau où la barque vient de s'ensabler.

Au même instant deux détonations claquent dans le silence de la grève et d'Erquy, blessé d'un coup de feu, s'écroule le long de son embarcation.

Fernand de Kéranic se dresse, au sommet de la grotte. Il tient son fusil encore fumant et s'éloigne en rampant du lieu maudit.

Dans une heure, la marée haute aura gagné le fond de la grotte de Kador, là où Suzanne dort son lourd sommeil et demain le ressac rejettera son corps chamant avec celui de l'homme à qui elle avait donné son

(Voir la suite page 57).

EDISON, Sa vie, Ses œuvres *(SUITE)*

Cette brève étude serait incomplète si l'on ne rappelait ici le nombre fantastique de brevets pris par le fécond inventeur, ceux-ci rien que pour les Etats-Unis s'élèvent au chiffre respectable de 1.400.

Parmi eux, citons par ordre chronologique :

Année 1868. — Machine à enregistrer les votes.
» 1869. — Télégraphe inscripteur.
» 1870. — Machine électro-magnétique pour télégraphe.
» 1871. — Machine à écrire.
» » — Machine à perforer le papier.
» 1872. — Télégraphe automatique.
» » — Batteries galvaniques.
» 1873. — Système de télégraphe Duplex.
» 1874. — Appareils télégraphiques.
» 1875. — Signaux électriques.
» » — Transmetteur et récepteurs automatiques.
» » — Télégraphe quadruplex.
» 1876. — Harmonique Télégraphe.
» » — Téléphone.
» 1877. — Plume électrique.
» » — Machine à copier les adresses.
» » — Télégraphe sextuplex.
» » — Phonographe ou machine parlante.
» 1878. — Charbons de téléphone.
» » — Appareils pour lumière électrique.
» 1879. — Machine magnéto-électrique.
» » — Lampe électrique.
» 1880. — Métreuse électrique.
» » — Séparateur magnétique.
» » — Charbon pour lampe électrique.
» » — Conservation des fruits.
» » — Lampe à incandescence.
» 1881. — Système de distribution électrique.
» » — Locomotive électrique.
» » — Arc électrique.
» » — Pompe pneumatique.
» 1882. — Régulateur pour dynamo.
» » — Transmetteur téléphonique.
» » — Batteries secondaires.
» » — Plaque tournante pour tramway électrique.
» » — Filament pour lampe à incandescence.
» 1883. — Moules à charbon.
» » — Générateur électrique.
» » — Machine dynamo électrique.
» 1884. — Téléphone répétiteur.
» » — Appareils pour télégraphie sans fil.
» 1885. — Electrode pour transmetteurs téléphoniques.
Année 1886. — Commutateur pour machine électrique.
» 1887. — Moteur pyromagnétique.
» » — Fabrication des plaques de verre.
» » — Cylindres vierges.
» 1888. — Enregistreur phonographique.
» 1889. — Batterie voltaïque.
» 1890. — Extracteur pour pyrites.
» » — Moteur électrique.
» » — Trolley pour tramway électrique.
» 1891. — Kinetographic Camera.
» 1892. — Méthode et appareils pour malaxer.
» 1896. — Lampe électrique fluorescente.
» 1897. — Concasseur.
» 1899. — Appareil pour duplicater les cylindres phonographiques.
» 1900. — Four à ciment.
» 1901. — Batterie galvanique reversible.
» 1902. — Procédé de nickelage.
» » — Automobile électrique.
» 1903. — Film photographique pour cinématographe.
» 1904. — Fabrication du ciment.
» 1907. — Diaphragme pour machine parlante.
» » — Appareil déchargeur.
» » — Fabrication de films en nickel.
» 1908. — Aéroplane.
» » — Automobile.

Une telle énumération se passe de tout commentaire et l'on est frappé d'une respectueuse admiration devant cet homme prodigieux.

Malgré ses 65 ans, étant donnée sa vigueur d'esprit et son extraordinaire endurance l'on peut encore espérer voir sortir des merveilles du laboratoire d'Orange pour le plus grand bien de l'humanité.

FIN.



Pas de Phrases ! des Titres

Depuis le commencement de la Saison, voici les grands Films offerts en Location à nos Clients

Le GROS SUCCÈS **Le TITANIC**

La Faute des Autres	1115 m.	Son Enfant	608 m.
Le Guet-apens	530	Pour son Roi	605
Le Juge d'instruction	741	La Tarentelle	860
La Souris de Katty	521	Rôdeurs de nuits	720
La Fugitive	750	L'Expiation	800
L'Honneur de la Famille	490	Les Honnêtes Gens	659

Entre Ciel et Feu	785	*Monsieur le Duc*	510
L'attrait du Mal	750	*Traite des Blanches*	660
Raffles contre Galimar	402	*Gar El Hama*	794
Le Roi de l'Acier	886	L'Enigme	677
Jacques Brown	753	Revenant du Passé	583

En Décembre : **LE MASSACRE,** de BIOGRAPH

656 MÈTRES

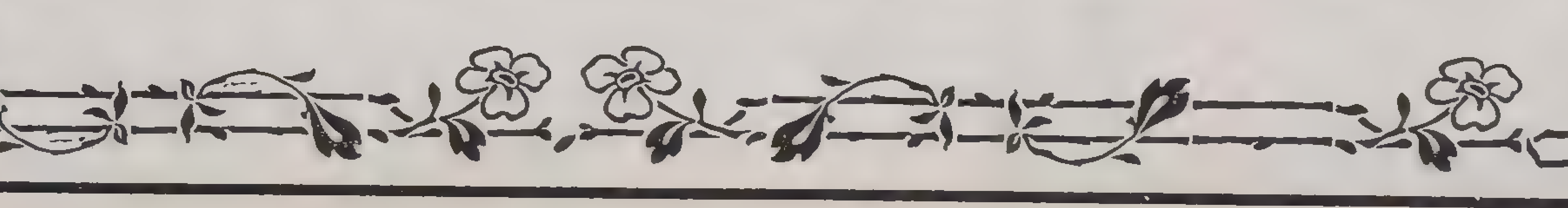
Agence Générale du Cinématographe

A. BONAZ

PARIS 17, Rue de Lancry Téléphone 449-43

MARSEILLE 7, Rue de Paradis Téléphone 49-84

LILLE 5, Place St-Martin Téléphone 9-61



Panneaux-Réclames

Règlement d'administration publique relatif à la taxe spéciale

Par décret présidentiel, l'*Officiel* du 24 août a publié le règlement d'administration publique faisant suite à la loi du 12 juillet dernier, relatif aux panneaux-réclames.

En voici le texte :

Article Premier. — Toute personne qui veut établir des affiches dites panneaux-réclames, affiches écrans ou affiches sur portatif spécial, c'est-à-dire des affiches de toute nature, imprimées, peintes ou constituées au moyen de tout autre procédé, sur toute partie d'un immeuble bâti ou non autre qu'un mur de maison ou de clôture et au delà d'un périmètre de 100 mètres autour de toute agglomération de maisons ou de bâtiments, est tenue, au préalable :

1º D'en faire la déclaration au Bureau de l'enregistrement dans la circonscription duquel se trouvent les communes où les affiches doivent être placées, et à Paris, à l'un des bureaux désignés à cet effet par l'administration de l'enregistrement ;

2º D'acquitter la taxe établie par la loi du 12 juillet 1912.

Art. 2. — La déclaration rédigée en double minute est datée et signée, soit par celui ou ceux dans l'intérêt de qui l'affiche doit être apposée, soit par l'entrepreneur d'affichage. Elle doit contenir les énonciations suivantes :

1º Le texte de l'affiche ;

2º Les nom, prénoms et domicile de celui ou de ceux dans l'intérêt desquels l'affiche doit être établie ;

3º Les nom, prénoms et domicile de l'entrepreneur de l'affichage ;

4º La surface de l'affiche (en mètres et décimètres carrés) ;

5º Le nombre des exemplaires à établir ;

6º La désignation précise des emplacements où chaque exemplaire doit être établi ;

7º Le nombre d'années pour lequel les parties entendent par un seul paiement acquitter la taxe, ou l'indication qu'elles désirent effectuer ce paiement chaque année tant que l'affiche subsistera.

Une déclaration particulière doit être souscrite pour chaque affiche distincte et pour la circonscription de chaque bureau d'enregistrement.

Un double de la déclaration reste au bureau de l'enregistrement, l'autre, revêtu de la quittance du receveur, est remis au déclarant.

Art. 3. — La taxe est due pour une année entière sans fraction et l'année court pour chaque affiche du jour de la première déclaration.

Si la déclaration ne fixe aucune durée, la taxe annuelle devient exigible dans les vingt jours qui suivront l'expiration de chaque année, et la perception en est continuée d'année en année, dans les mêmes conditions jusqu'à ce qu'il ait été déclaré au bureau de l'enregistrement que l'affichage a été supprimé.

Lorsque les parties ont souscrit leur déclaration pour un nombre d'années déterminées et que le terme qu'elles ont fixé est arrivé, elles payent la taxe dans les conditions déterminées au paragraphe précédent à moins qu'elles ne fassent au bureau de l'enregistrement une déclaration indiquant ou la suppression de l'affichage ou la période nouvelle pour laquelle elles veulent acquitter la taxe

Art. 4. — En cas de cession de fonds de commerce, de changement d'adresse, de modifications apportées au nom ou à la raison sociale, une déclaration appuyée des pièces justificatives nécessaires, doit être faite au bureau de l'enregistrement avant que les indications relatives au nom, à la raison sociale ou à l'adresse soient modifiées sur l'affiche. Cette déclaration est faite pour ordre et ne donne pas lieu au paiement d'un nouveau droit.

Art. 5. — Toute affiche doit porter, dans la partie inférieure à gauche, l'indication, en caractères suffisamment apparents, de la date et du numéro de la quittance de la taxe.

Les personnes chargées d'établir l'affiche sont tenues, pendant l'exécution des travaux, de présenter l'exemplaire de la déclaration remis à la partie ou un duplicata régulier de cette déclaration à tous les agents chargés de constater les contraventions. Elles doivent interrompre les travaux si l'exemplaire ou le duplicata de la déclaration ne peut être présenté.

Art. 6. — Les affiches existant antérieurement au 11 juin 1912 et pour lesquelles la déclaration prévue à l'article 3 de la loi du 12 juillet 1912 aura été souscrite devront faire l'objet, dans les vingt premiers jours du mois de juillet 1915, ou dans les vingt jours de l'expiration des contrats, s'ils viennent à échéance avant le 1er juillet 1915, de la déclaration prescrite par l'article 2 ci-dessus, si les affiches sont maintenues ou renouvelées, ou d'une déclaration de suppression si les affiches ont disparu. L'auteur des affiches ou l'afficheur sera tenu de faire l'une ou l'autre de ces déclarations, dans le délai imparti, au bureau de l'enregistrement dans la circonscription duquel l'affiche est ou a été apposée. En cas de maintien ou de renouvellement de l'affiche, la déclaration sera accompagée du payement des droits.

Art. 7. — Les contraventions tant à la loi du 12 juillet qu'aux dispositions du présent décret sont constatées par des procès-verbaux rapportées soit par les préposés de l'administration de l'enregistrement des domaines ou du timbre, soit par les commissaires de police, gendarmes, gardes champêtres et tous autres agents de la force publique.

Art. 8. — Il est accordé à titre d'indemnité, aux gendarmes, aux gardes champêtres et aux agents de la force publique, qui auront constaté les contraventions, un quart des amendes payées par les contrevenants.

Art. 9. — Les terrains qui doivent être, en vertu de la loi du 12 juillet 1912, cotisés à la contribution foncière, conformément aux dispositions de l'article premier de la loi du 29 décembre 1884, peuvent être imposés au moyen de rôles particuliers, dans les conditions prévues à l'article 10 de la loi du 8 août 1890.

BISON 101

Vendredi
27
Décembre

Encore un Film sensationnel !
Un Succès formidable !

La dernière Bataille de Custer

200 Chevaux sur l'Ecran

Longueur : 641 m.

Superbe Affiche Américaine

Adresser les commandes à

Téléphone 149-11 **Paul HODEL** Adresse télégrap.: ITALAFILM-PARIS

Agent Général pour France, Belgique, Hollande et Suisse

3, Rue Bergère, 3. — PARIS

Tous les films BISON 101 sont exclusivement imprimés sur pellicules vierges EASTMAN KODAK

En Vente · En L



Etude de Mœurs
du
Haut Monde

Long. approx.
- 700 Mètres -

Affiches:
120 X 160 — 240 X 320

LE VIVEUR



Téléphone: 100-03
Adr. Télégraphique: HARRYBIO-PARIS



HA

Location



Nos Gros Succès

Sous la coupole du Cirque	1 af.	650 m.
Sang de Gitane	2 af.	1000 m.
Frère et Sœurs	2 af.	980 m.
Cruelle Fatalité	2 af.	917 m.
Carmen	2 af.	650 m.

Programme du 6 Décembre

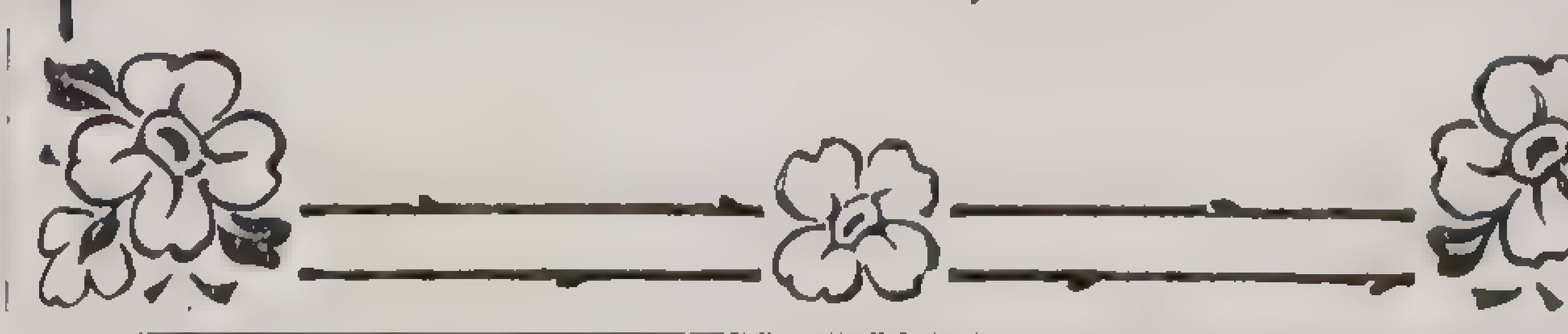
Les deux Administrateurs, aff.	650 m.
Le flair du Policier, comique.	109 m.
Le Cuisinier improvisé . . .	96 m.
Lannion (Bretagne)	53 m.

Programme du 13 Décembre

LE VIVEUR . . . affiches	700 m.
La Malle mystérieuse, comique	172 m.
La Vie au Camp pendant les Manœuvres anglaises. . .	176 m.

Programme du 20 Décembre

Les Ravageurs de la Mer . .	300 m.
Bourrasques à la Côte d'argent	150 m.
Le Noël de Sosthène, affiche.	208 m.



RRY 22, Rue Baudin PARIS



Entretien, réparation et conservation des Films

Entretien. — La propreté est une des qualités maîtresses d'un opérateur. Il veillera à ce que les films ne traînent jamais par terre, car ils risqueraient de ramasser des poussières qui, en les enroulant ou en les déroulant, auront vite fait de les endommager. Ces raies verticales, semblables à des fils de fer tendus en travers de l'écran, ces parcelles de gélatine enlevées qui forment autant de flocons de neige, ces stries irrégulières qui donnent l'impression d'un travail inachevé, tout cela gâte le plaisir du public connaisseur et discrédite un spectacle de premier choix.

Lorsqu'on réenroule une bande qui vient d'être projetée, il faut avoir soin de la diriger sur l'enrouleuse en la faisant glisser entre deux doigts : on retient ainsi les poussières en même temps qu'on se rend compte si le film présente des traces de déchirures.

L'appareil de projection n'est pas étranger à l'usure pas plus qu'à la détérioration des films : le mode d'entraînement influe considérablement ; mais, en admettant que l'appareil employé soit irréprochable, il est nécessaire de l'examiner souvent pendant la marche pour voir si aucune des parties en contact avec la vue ne la raye.

Entre chaque bande, l'opérateur s'assurera que les glissières, le cadre de compression et les différents points de frottement avec la pellicule sont en état de propreté.

Réparations. — Les déchirures proviennent, dans la plupart des cas, d'un froissement violent de la bande ou d'un tirage exagéré de l'enrouleuse automatique ; elles se produisent ordinairement au niveau des trous de la perforation ; la réparation doit en être faite aussitôt après la séance. Il peut encore se produire des fentes, des cassures dans les perforations elles-mêmes ; il faut les réparer dès qu'on s'en aperçoit par l'application d'une petite parcelle de celluloïd empruntée à une vieille pellicule, faute de quoi la vue aura vite fait de se déchirer entièrement dans une prochaine projection.

Les réparations des bandes, comme tous les collages, se font au moyen d'acétate d'amyle, produit parfumé et inoffensif, ou de l'acétone, dont la propriété est de dissoudre le celluloïd ; ces liquides font l'office de colle et produisent, à proprement parler, une soudure autogène.

L'acétone et l'acétate d'amyle dissolvent le celluloïd, mais n'ont aucune action sur la gélatine ; il est donc nécessaire de dépouiller de sa gélatine une petite partie d'une image pour faire le collage.

Pour coller deux bandes, il suffit de couper transversalement avec des ciseaux, un peu au-dessus de la séparation d'une image (entre la première et la seconde perforation qui suivent cette séparation), l'une des bandes à raccorder. A l'aide d'un grattoir, on enlève la gélatine de la partie débordante de l'image. En mouillant légèrement la partie de gélatine à enlever, celle-ci se détache plus rapidement et avec plus de facilité.

Tremper ensuite un pinceau dans l'acétate et en enduire la partie dégélatinée que l'on applique aussitôt sur le celluloïd de l'autre pellicule, en ayant soin de laisser intactes les perforations et en s'assurant que celles-ci sont bien superposées. Presser fortement avec le doigt ; en moins d'une minute, la soudure est faite. En utilisant une presse spéciale le repérage est plus sûr ; ces presses sont munies de petites aspérités correspondant aux perforations du film. Un bouton de pression à vis assure un contact parfait pour la soudure.

Conservation. — Il faut entretenir les films dans un certain état de souplesse, en les conservant dans une atmosphère suffisamment humide. Placé dans un endroit chaud et sec, le film perd de sa plasticité et devient facilement cassable ; un excès d'humidité, au contraire, peut avoir pour résultat de détériorer la couche gélatineuse en la détachant de son support.

On trouve actuellement dans le commerce des « boîtes à humidifier », formées d'une caisse en zinc avec une plaque perforée, sur laquelle se placent les pellicules que l'on desserre un peu. Au fond de la cuve, c'est-à-dire au-dessous de la séparation perforée, on met un peu d'eau dans laquelle on mélange 40 pour 100 de glycérine environ, ou bien encore un corps spongieux humide.

Il existe aussi des boîtes en fer battu, rivé et étamé, sans soudures, qui ont sur les boîtes en zinc le grand avantage de ne pas s'oxyder.

(*Le Fascinateur.*)

UNION PHOTOGRAPHIQUE DE PARIS

Cours publics et gratuits. — Cette Société ouvre cette année encore une série de cours gratuits qui auront certainement le même succès.

Ils auront lieu au siège social, 54, rue Etienne-Marcel, à 9 heures du soir. Le premier cours aura lieu le 7 novembre.

Sujets traités théoriquement et pratiquement, agrandissement des petits clichés, tirage d'épreuves stéréoscopiques.

Le 27 novembre, excursion à Versailles, rendez-vous à midi à Paris-Invalides.

Le 28 novembre, réunion mensuelle, à 9 heures du soir, au siège social, rue Etienne-Marcel, 54.

L'ÉCRAN RADIUM

Exploitants ! **Exploitants !**

Si vous vous servez d'un écran d'aluminium quel qu'il soit et si vous marchez à 25 ampères, vous pouvez **marcher à 5 sur**

" L'ÉCRAN RADIUM "

Si vous marchez à 40 ampères avec un écran d'aluminium quel qu'il soit, **vous marcherez à 10 avec**

" L'ÉCRAN RADIUM "

LA COMPAGNIE DES

" ÉCRANS RADIUM "

garantit 75 o/o d'économie

de courant, avec une luminosité de beaucoup supérieure à tout ce qui est connu.

" L'ÉCRAN RADIUM "

n'est pas en aluminium, aucune peinture n'entre dans sa composition.

Références : **Cinéma-Théâtre GAUMONT** 7, Boulevard Poissonnière — **Cinéma GAB-KA** 27, Boulevard des Italiens

Adresser les commandes au

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, Rue des Alouettes, PARIS

Seul Concessionnaire pour la France, les Colonies, la Suisse et la Belgique

TÉLÉPHONE 414-23 — 440-97 — 451-13 TÉL : CINELOKA, PARIS

Petites Nouvelles et Publications légales

Nous lisons dans *Les Petites Affiches* du 20 Nov. 1912.

Cabinet GARBAY

Première insertion

Suivant acte sous signature privée, en date du 1er août 1912, M. Mamoul demeurant à Ablon, 44, rue du Bac, a vendu à Mlle Molinier, dite d'Orient, demeurant à Vitry-sur-Seine, 34, rue Pierre-Curie, la moitié du fonds de commerce de *cinéma music-hall*, situé 20 *bis*, rue Henri-Martin, à Vitry-sur-Seine, qui lui revenait de l'association qu'il avait contractée avec Mlle Molinier, ensemble l'achalandage, le matériel dudit fonds avec le droit au bail des lieux servant à son exploitation, moyennant le prix et conditions arrêtés entre les deux parties.

L'entrée en jouissance a été fixée au 19 novembre 1912.

Les oppositions devront être faites au plus tard dans les dix jours de la deuxième insertion (art. III de la loi du 17 mars 1909) et seront reçues au domicile élu chez M. Henri Garbay, 23, boulevard Voltaire.

Pour extrait : GARBAY.

L'Indicateur de Tourcoing, en date du 17 Nov. publié.

Alphonse CERISIER

Agent Immobilier

Rue Winoc Chocqueel, 21, Tourcoing.

Suivant acte sous seings privés, en date à Tourcoing, du 15 novembre 1912, M. Georges Seine, directeur de cinéma, demeurant à Tourcoing, rue du Printemps, n° 110, a vendu à M. Hippolyte Faveur, directeur de Cinéma, demeurant à Lille, rue de Paris, n° 217, la moitié indivise, dans un établissement de cinématographe, avec buvette, situé à Tourcoing, rue Verte n° 71, sous l'enseigne *Modern Cinéma*, M. Seine restant propriétaire de l'autre moitié dudit établissement.

Cette cession comprend : la moitié de la clientèle et l'achalandage, des différents objets mobiliers et matériel servant à son exploitation, et du droit au bail des lieux où ledit cinéma est exploité.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la seconde insertion, et seront reçues dans les bureaux de M. Cerisier, rue Winoc-Chocqueel, 21, Tourcoing.

Suivant acte sous seings privés en date à Tourcoing, du 15 novembre 1912, M. Georges Seine, directeur de cinéma, demeurant à Tourcoing, rue du Printemps, n° 110, et M. Hippolyte Faveur, directeur de cinéma, demeurant à Lille, rue de Paris, n° 217, ont formé entre eux une société en nom collectif, ayant son siège à Tourcoing, rue Verte, n° 71, sous la raison sociale *Seine et Faveur*. MM. Seine et Faveur ont fait apport à cette société d'un établissement de cinématographe avec buvette situé à Tourcoing, rue Verte, n° 71, comprenant : la clientèle et l'achalandage, les différents objets mobiliers et matériel servant à son exploitation, et le droit au bail des lieux où ledit cinéma est exploité.

Les oppositions, s'il y en a, devront être faites au plus tard dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues dans les bureaux de M. Cerisier, rue Winoc-Chocqueel, 21, Tourcoing.

Cinéma Exploitation

Société Anonyme au capital de 2.000.000 de francs

Siège social : *Rue de Crussol, 6, à Paris*

MM. les Actionnaires ont été convoqués en Assemblée générale annuelle, jeudi dernier 28 novembre 1912, à onze heures du matin, au siège social, rue de Crussol, 6 (Entrée par le Cirque d'Hiver).

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du Conseil d'administration ;

2° Rapport du commissaire des comptes ;

3° Approbation du rapport du Conseil d'administration, de celui du commissaire des comptes, du bilan et des comptes de l'exercice 1911-1912 ;

4° Répartition des bénéfices ;

5° Quitus au Conseil d'administration pour l'exercice 1911-1912 ;

6° Nomination du commissaire des comptes et du suppléant pour l'exercice 1912-1913 ; fixation de la rémunération du commissaire des comptes ;

7° Autorisation aux Administrateurs conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'Assemblée se compose des actionnaires propriétaires de *vingt* actions au moins.

Pour assister à l'Assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur devront avoir déposé leurs titres cinq jours au moins avant l'Assemblée générale :

Au siège social, rue de Crussol, 6 ;

Chez MM. les fils de B. Merzbach, rue de la Chaussée-d'Antin, 68, à Paris, tous les jours, de 9 heures à 4 heures, sauf le samedi ;

A la Banque Commerciale et Industrielle, rue de Clichy, 25.

Les récépissés de dépôt délivrés par les Etablissements de Crédit sont acceptés aux lieu et place des titres eux-mêmes.

Petites Affiches du 22 Novembre 1912 :

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Compagnie des Cinématographes "**Le Lion**"

Messieurs les Actionnaires de la *Compagnie des Cinématographes "Le Lion"*, Société anonyme au capital de un million de francs, en liquidation judiciaire, sont convoqués en *Assemblée générale extraordinaire* au siège social, à Paris, rue Boissonnade, 18, pour le 2 *décembre 1912*, à 4 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

Proposition de concordat par abandon d'actif.

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, artiste dramatique, Paris.
M. André Deed (Gribouille), 31, rue de Douai, Paris.

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.

Artistes Lyriques

Attractions

Baronet, 10, rue de Tannebourg, Le Perreux (Seine). (La Poupée Electrique).

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).

Coloristes

Mlle Montas, 27, rue Saint-Sulpice, à Paris.

Impresarios Artistiques

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Musiciens

Pianistes

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.

Appareils Cinématographiques

Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epaule, Roubaix, Nord.

Assurances, Incendie, Vie, Accidents

Duchemin, Inspecteur général, 39, rue du Mont-cenis, Paris (XVIIIe).

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.

Éditeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Photo Radia Films, 22, rue Baudin, Paris.
Raleigh et Robert, 16, rue Ste-Cécile, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Exclusif-Film, 105, rue St-Lazare, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.
Durckel, 9, place de la Bourse, Paris.

Enseignes et Décorations lumineuses

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Imprimeurs

Barroux, 18, rue Saint-Sauveur, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs

Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
The Royal Bio, 22, rue Baudin, Paris.
Ciné-Graphic, 7, faubourg Montmartre, Paris.
Brochier, 12, rue Moustier, Marseille.
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
Brémond, 14, rue Poissonnière, Paris.
Aubert, 19, rue Richer, Paris.
Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 26, rue de Châteauredon, Marseille.
Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
L. Aubert, 8, rue Bayard. Toulouse.
Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Exclusif Film, 105, rue Saint-Lazare, Paris.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice, Lille.
Bérenger, 38, rue Tapis-Vert, à Marseille.
Union des Editeurs, 17, Faubourg Montmartre, Paris.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Objectifs

Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, r. Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais, Seine.

Orgues, Harmoniums

Pellicules

Pianos

Plaques Photographiques

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie

Fournier et Dezandée, 72, rue de Bondy, Paris.

Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Bonisseurs

Bruisseurs

Caissiers et Caissières

Chefs de Postes

Conférenciers

Contrôleurs et Placiers

Cyclistes

Dessinateurs

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens

Metteurs en Scènes

M. Abélard, 19, rue d'Allemagne, Paris.

Opérateurs de prises de Vues

Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Photograveur

M. Demoulin, 118, rue de Vaugirard, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 58, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-39).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.

cœur. Débarrassé de ces obstacles, Fernand de Kéranic pourra faire valoir ses droits à l'immense fortune de son oncle et nul ne saura jamais le mot de cette sombre énigme.

*
* *

D'Erquy, dans un suprême effort s'est relevé. A deux mains il comprime sa blessure et se dirige en chancelant vers la grotte, au fond de laquelle il a aperçu, gisant sur le sable, une forme blanche. Le corps qui est là, couché dans le sable, pâle et sans souffle, c'est celui de sa bien-aimée Suzanne.

Elle n'est ni morte ni évanouie, elle n'est qu'endormie. Il s'agenouille, la prend dans ses bras et, domptant sa douleur, il la traîne jusqu'à la barque où il parvient non sans peine, à la coucher. Il saisit une rame et cherche à remettre l'embarcation à flot, mais ses forces l'abandonnent et, à son tour, il roule évanoui au fond du bateau.

Avec la marée montante la barque est partie au large. Bientôt elle n'a plus été, au loin, qu'un jouet minuscule à la crête des vagues qui la secouent horriblement, car le vent s'est levé et souffle avec violence.

Suzanne, sortie de sa torpeur, vient de se réveiller en pleine mer. Pauvre petite chose ballottée au caprice des éléments, elle cherche vainement dans sa mémoire à rétablir l'enchaînement des faits. Pourquoi est-elle là, en mer, mouillée, transie. Où est donc son tuteur?... Mais... Ciel! est-ce possible. Cet homme, couché là, près d'elle, la chemise teinte de sang... C'est d'Erquy... Blessé?... Mort?... Elle se penche sur lui, soulève sa tête qui retombe inerte sur le banc du bateau.

Alors un long cri d'effroi sort de sa gorge. Haletante, elle appelle au secours, fouille l'horizon du regard, se tord les bras, impuissante, et soudain éclate d'un rire strident, d'un rire de folle.

Toute la nuit, la barque voguera au hasard avec cette démente échevelée, tragique, hurlant son désespoir dans les ténèbres et serrant éperdument sur sa poitrine le corps inanimé qui gît à ses côtés.

Au matin, les pêcheurs ont retrouvé la barque échouée sur la grève, avec Suzanne de Lormel et Jean d'Erquy, respirant tous les deux faiblement.

— C'est la demoiselle de Kéranic, faut la porter chez elle pour qu'on la soigne en hâte.

Et le cortège s'est mis en route vers la demeure de Suzanne, tandis qu'on transportait d'Erquy à son hôtel.

*
* *

La justice informe, mais d'Erquy gravement blessé ne peut être interrogé et les roches de Kador garderont leur terrible secret.

Depuis l'accident Suzanne est demeurée muette et comme figée dans une rêverie sans fin. Malgré l'expression hagarde de son visage, qu'agite un imperceptible tremblement nerveux, Suzanne de Lormel est restée merveilleusement belle ; mais elle est devenue folle.

Avec ses grands cheveux épars sur la bancheur de sa robe d'intérieur qui lui font comme une sombre auréole, elle ressemble à une de ces martyres comme en peignaient les primitifs.

Quelques mois plus tard la folie de Mlle de Lormel ayant été dûment constatée, M. le marquis de Kéranic est institué légataire universel et impatient de toucher le prix du crime et sourd à tout remords, il prend l'express de Paris.

DEUXIÈME PARTIE

Guéri de sa blessure, d'Erquy est allé poursuivre sa convalescence dans sa villa de Neuilly. Régulièrement, des nouvelles de Suzanne de Lormel lui parviennent. La malheureuse folle a été confiée à la garde d'une cousine du Poitou, Mme d'Orlysse, et celle-ci l'entoure de soins attentifs et dévoués.

On a parlé à Jean d'Erquy d'un célèbre médecin aliéniste étranger récemment installé à Paris, le professeur Williams, dont certaines guérisons ont eu un retentissement considérable. Qui sait, peut-être pourrait-il opérer un miracle en faveur de Suzanne de Lormel.

Un cabinet encombré d'instruments de toutes sortes, cornues, éprouvettes, microscopes.

Il va le voir, lui expose le but de sa visite et lui raconte en détail à la suite de quelles dramatiques circonstances celle qui devait être sa fiancée a perdu la raison.

Le savant lui soumet une communication à l'Académie de Médecine, des observations qu'il a faites sur l'application du cinématographe à la psychothérapie.

Il lit :

... « Cette merveilleuse invention, utilisée « depuis peu en médecine mentale, semble « devoir y occuper très vite une place pré- « pondérante. Les vibrations lumineuses « des images cinématographiques transmi- « ses par le moyen du nerf optique, de la « rétine, qu'elles ont impressionnée aux cel- « lules de l'écorce cérébrale, déterminent, en « effet, un état tout particulier d'hypnose « qui se prête admirablement à la sugges- « tion thérapeutique. »

— Voici ce qu'il convient de tenter, monsieur. A la fin de la semaine, je vous accompagnerai à Kador. Avec un de mes opérateurs, et d'après vos souvenirs, nous reconstituerons cinématographiquement, la scène tragique où vous et Mlle de Lormel avez joué les rôles essentiels.

— C'est un sosie qui jouera à la place de Mlle de Lormel. Nous obtiendrons ainsi une mise en scène à peu près parfaite et reproduisant la tragédie de Kador.

*
* *

Huit jours plus tard.

Dans le laboratoire du docteur, des aides mettent en place un large écran de toile blanche. Un opérateur règle l'arc de la lanterne de projection. On tire les grands rideaux noirs, et l'obscurité se fait dans la salle. Tout est prêt pour l'expérience.

Dans l'ombre, se tiennent le capitaine d'Erquy et Mme d'Orlysse, la cousine de Suzanne de Lormel.

Celle-ci paraît. Conduite par le savant aliéniste, elle approche à pas lents du fauteuil qu'on lui a réservé, face à l'écran qui dessine dans la nuit son rectangle lumineux. Merveilleusement calme, le professeur Williams fait asseoir la démente et, doucement, lui tourne la tête du côté de l'écran.

— Regardez, Suzanne.

La projection commence, dans un profond silence que trouble le film se déroule. Voici les roches de Kador, la grotte maudite, la barque de Jean d'Erquy. Celui-ci a levé les bras, il chancelle : un coup de feu vient de le blesser. Il se traîne et reparaît portant dans ses bras le corps inerte d'une jeune fille...

Suzanne, les yeux fixes, suit la projection. Elle se lève, s'approche de l'écran, hagarde. Soudain un cri se fait entendre suivi d'un bruit de sanglots et la voix du médecin s'élève :

— Arrêtez, donnez la lumière.

Il s'est précipité et est arrivé juste à temps pour recevoir dans ses bras Mlle de Lormel évanouie.

La jeune fille est assise dans son fauteuil, on lui fait respirer des sels, Williams, d'Erquy s'empressent autour d'elle. Elle reprend ses sens et regarde les personnes qui l'entourent. Elle reconnaît d'Erquy et lui tend

les bras, tandis que ses larmes jaillissent, abondantes.

Une étreinte les réunit, cependant que le professeur Williams, satisfait, affirme à haute voix :

— Elle pleure !... elle est sauvée.

* * *

Suzanne de Lormel a recouvré la raison. Cédant aux affectueuses et pressantes sollicitations du capitaine d'Erquy, elle est venue s'installer avec sa cousine, Mme d'Orlysse ,dans la propriété de son sauveur, pour achever sa convalescence.

Un soir, tandis que le capitaine, seul dans son fumoir, joue, sur son violoncelle, pour se distraire, l'air préféré de sa bien-aimée Suzanne, on lui apporte une petite lettre qu'il s'empresse de lire.

« Ami,

« Cet *andante* si doux sous votre archet à la tombée du jour, réveille en mon cœur les échos du passé. Venez auprès de moi.

Suzanne. »

En contemplant ce billet, un soupçon étrange lui vient. Il examine attentivement l'écriture comme s'il la voyait pour la première fois. Un doute est né dans son cerveau, qui le pousse à ouvrir le tiroir de son bureau et à extraire du portefeuille où il l'a soigneusement conservée, la première lettre que lui écrivit Suzanne, celle du jour du crime :

« Venez demain après-midi aux Roches de Kador, je serai à la grotte où vous verrez un feu.

Suzanne ».

Il compare les deux lettres, le doute est impossible : ce n'est pas la même main qui les a écrites.

Troublé, il se rend auprès de Suzanne de Lormel et lui tend la lettre de rendez-vous.

— Vous souvient-il de m'avoir écrit ces lignes, ma chère Suzanne ?

— Moi, pas le moins du monde. Je ne connais pas cela.

Il insiste :

— Votre mémoire ne vous fait-elle pas défaut ?

— Mais non, mon cher ami, je suis sûre de ce que j'affirme.

— C'est étrange, très étrange.

D'Erquy se tourne vers Mme d'Orlysse.

— Pourriez-vous me confier un instant un autographe quelconque de M. le comte de Kéranic ?

— Très volontiers, j'ai justement là une lettre d'affaires que Fernand de Kéranic m'écrit relativement aux arrérages de la pension à servir à sa cousine.

D'Erquy rapproche cette lettre de celle qui l'attirait voici bientôt trois mois dans le guet-apens de Kador. Les deux écritures sont identiques.

Il les montre à Suzanne.

— Mais c'est mon tuteur qui a écrit cela ; balbutie la jeune fille, atterrée de sa propre découverte. La conclusion de tout ceci c'est que Fernand de Kéranic a tenté de nous assassiner, vous et moi. Vous, pour s'emparer d'une fortune nécessaire à sa vie de luxe et de débauche ; moi, pour se débarrasser d'un rival gênant. Cette lettre constitue une preuve matérielle capitale de son crime. Au nom de notre amour, ma chère Suzanne, au nom de ce qui m'est le plus cher et le plus sacré, je fais serment de démasquer le misérable et de le livrer moi-même à la justice.

Laissant Mlle de Lormel et sa cousine en proie à la plus vive émotion, le capitaine regagne ses appartements, et téléphone chez le comte de Kéranic. Celui-ci est absent. Il passe la soirée au bal masqué du baron de la Nemeur.

Le capitaine téléphone ensuite au chef de la sûreté et lui demande de bien vouloir le recevoir sur-le-champ.

* * *

L'hôtel du baron de Nemeur.

Une très belle soirée mondaine. Dans les salons, merveilleusement décorés et illuminés, se pressent des centaines d'invités en costumes ou en dominos.

Fernand de Kéranic vient de terminer une danse avec une femme dont un loup de dentelles noires lui dérobe le visage. L'inconnue n'a pas répondu une seule parole aux questions indiscrètes dont il l'a accablée pendant la valse. Les voici seuls dans un salon retiré.

— Vous avez poussé ma curiosité à son paroxysme, belle inconnue. Votre capricieux parfum m'a grisé et je brûle de vous connaître. De grâce, ne soyez pas cruelle... laissez-moi soulever un instant votre masque... là... comme ceci.

Ciel !... Suzanne !... Vous ?... ici ?...

Il est devenu effroyablement pâle, mais soudain il se retourne et pousse un cri de fureur. Il vient d'apercevoir d'Erquy dont il n'a plus entendu parler depuis le jour où, blessé à mort, le capitaine avait été transporté à l'hôpital de Quimper. Un commissaire aux délégations judiciaires a surgi, accompagné d'inspecteurs de la Sûreté. Tous ont revêtu des dominos pour passer inaperçus.

Déjà Fernand de Kéranic s'est ressaisi. Il comprend que toute résistance serait inutile et, résolu à jouer le tout pour le tout, très digne, il quitte le bal sous la surveillance discrète des policiers.

Quelques instants plus tard, le misérable est en présence du chef de la Sûreté. Il va être soumis à une épreuve décisive. On lui présente la lettre adressée au capitaine d'Erquy le jour où celui-ci fut blessé d'un coup de feu devant les grottes de Kador.

— Reconnaissez-vous avoir écrit ceci ?

— Je ne suis pas l'auteur de cette lettre.

— En ce cas, veuillez écrire ce que l'on va vous dicter.

Acculé au bord du gouffre, le misérable comprend qu'il va être démasqué, confondu. Il se sent perdu et une sueur d'angoisse perle à ses tempes.

Apercevant un pistolet sur la table, il se rue sur l'arme et cherche à se suicider, mais il est désarmé.

Le mandat d'amener est aussitôt transformé en mandat de dépôt. Le comte Fernand de Kéranic sort du cabinet de la Sûreté les menottes aux poings.

EPILOGUE

Un brillant cavalier vient de franchir la grille d'une coquette propriété de Neuilly et, de la main, il adresse un affectueux bonjour à une jeune femme qui s'est élancée vers la fenêtre de la villa pour le voir arriver.

On devine à sa pâleur que cette femme relève d'une cruelle maladie. Mais elle est toute jeunesse, toute grâce, toute ardeur de vivre et elle donne l'impression d'une fleur rare sentant le printemps et l'amour.

L'instant d'après, Jean d'Erquy, car c'est lui, est dans les bras que lui tend Suzanne de Lormel. Ils s'embrassent.

— Ma femme... ma chère femme.

Par la fenêtre ouverte, une brise légère leur apporte le parfum des roses du jardin et leur amour en est comme caressé.

Ils s'adorent et dans leur cœur où seul le bonheur a trouvé place, on chercherait en vain le souvenir du drame mystérieux des Roches de Kador.

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 25 et 26 Novembre 1912

M. L. AUBERT
Compagnie Générale du Cinématographe
19, rue Richer, Paris

LIVRABLE LE 13 DÉCEMBRE

Cinès. *Fleur d'amour, fleur de mort*, drame, affiche. . 678
— *Tous ainsi*, affiche 188
— *Elle n'a jamais su*, affiche 332
— *Surprise de la mer*, affiche 112
— *Poste de douane*, affiche 760
Nordisk. *La Vie des saltimbanques*, drame, affiche... 615

Agence BRAUN
11, rue Monthyon, Paris

LIVRABLE LE 6 DÉCEMBRE

Risquez tout, drame détective, affiche 800

LIVRABLE LE 29 DÉCEMBRE

G. B. *Le fils dépravé*, drame, affiche 850

Agence DERUYTER
31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

LIVRABLE LE 13 DÉCEMBRE

La panthère, drame moderne, grande affiche........ 586
Pipette a mangé du champignon, comique, affiche... 150

EDISON
64, rue de Cormeille, Levallois-Perret

LIVRABLE LE 13 DÉCEMBRE

Noël et le Clubman, conte de Noël........ 300
Bob au cirque, comédie........ 203
La digue, drame........ 300

EXCLUSIF Films
105, rue Saint-Lazare, Paris

LIVRABLE LE 13 DÉCEMBRE

Pasquali. *Le roman de Tony*, drame, affiche........ 777
— *Polidor se fait de la réclame*, comique, aff. 165
Sacha. *L'oncle Kohl au bain de famille*........ 270

Agence GUTMAM
5, rue Nouvelle-Stanislas, Paris

LIVRABLE LE 20 DÉCEMBRE

Noël des habitants de la forêt........ 150

Agence HARRY
22, rue Baudin, Paris

LIVRABLE LE 20 DÉCEMBRE

Le Noël de Bob, comique, affiche 205
La malle mystérieure, comique........ 157

M. Charles HELFER,
16, rue Saint-Marc, Paris

LIVRABLE LE 13 DÉCEMBRE

Ambrosio. *Les mille* (série d'or), 3 affiches........ 921
— *Déclaration impossible de Robinet*, com., af. 132
— *De Mestre à Venise*, plein air........ 110
Un bon remède pour la gastrique, affiche .. 310

Selig Polyscope. *Enlèvement favorisé*, affiche........ 320

LIVRABLE LE 20 DÉCEMBRE

Latium. *Le mont Splügen*........ 118
— *La marque ineffaçable*, affiche........ 740
Luca Comerio. *La revue des vaisseaux qui ont fait la guerre Turco-Italienne, par S. M. le Roi d'Italie*........ 180

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris

LIVRABLE LE 13 DÉCEMBRE

Itala. *Ces charmants enfants*, comique, affiche........ 214
— *Gribouille lutteur*, comique, affiche 110
Vesuvio. *Deux fois frappé au cœur*, drame, affiche... 530

Agence JANIN
17, rue Grange-Batelière, Paris

LIVRABLE LE 13 DÉCEMBRE

Héroïsme d'enfants, drame, affiche........ 315
Ariane, drame, affiche........ 820

Agence LADEWIG
6, rue du Conservatoire, Paris

A l'école d'équitation, roman d'artiste, affiche........ 700
Pris en flagrant délit, comique, affiche 145
Ce que peut devenir un morceau de papier, docum.... 140

Société des Phonogr. et Cinématogr. LUX
32, rue Louis-le-Grand, Paris

LIVRABLE LE 13 DECEMBRE

Une vengeance d'Edgard, drame, affiche........ 559
L'éventail, comique, affiche........ 149
Cunégonde reçoit sa famille, comique 142
Nestor. *Sur la pente*, drame,........ 292
Majestic. *Un guerrier plein de courage*, com., affiche 297
Aquila. *Le fils*, drame, affiche........ 698

Agence POLICHINELLE

Arrête-le, comique 169

SALES AGENCY
M. **R. Sprécher**, représentant
37, rue Trévise, Paris

LIVRABLE LE 27 DÉCEMBRE

H. et B. *Visite à Ilfracombe (Angleterre)*, voyage..... 99
Welt. *En descendant le Danube*, voyage 110
Cabot. *Visite à Manresa*, voyage........ 142

LIVRABLE LE 3 JANVIER 1913

Biograph. *Fidèle à son poste*, drame........ 312
— *Quand le Roi était la loi*, drame 334
— *Les cigares du commissaire*, comique...... 169
Lubin. *Les dernières roses*, drame........ 330
— *La haine du berger*, drame........ 332
— *La fortune vient en dormant*, comédie dram. . 338
Kalem. *Les frères rivaux*, drame 333
— *La déception*, comédie 137

VITAGRAPH
15, rue Sainte-Cécile, Paris
LIVRABLE LE 6 DÉCEMBRE

Le bonheur qui passe, comédie, affiche 236
Le petit vagabond, pathétique, affiche 309
L'éléphant emballé, comique 108
Son excellence, le valet, comédie, affiche 258
La main du crime, drame policier, affiche 301
Le venin, drame passionnel, affiche 316

Vues présentées au CONSORTIUM, 18, Rue du Faubourg du Temple, Paris

N. B. — La projection des nouveautés au *Consortium* a lieu sous les auspices du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas*. M. Brion est délégué pour assurer le service, lundi prochain 2 décembre, et M. Justrabo, mardi 3 décembre.

On commencera à 1 h. 1/2 précises. MM. les Acheteurs, Loueurs, Exploitants et Représentants sont priés de vouloir bien tenir compte des exigences inhérentes à l'importance des programmes présentés et d'être là à l'heure.

Société des Films ECLAIR
8, rue St-Augustin, Paris
PROGRAMME N° 48
LIVRABLE LE 13 DÉCEMBRE

A. C. A. D. *L'homme sandwick*, comédie 225
Gavroche et sa belle-mère, comique 195
Scientia. *Le poulpe*, scientifique 118
— *Corne d'Or*, plein air 116
American Standard Films. *Petite main*, drame, affiche 237

Société des Etablissements GAUMONT
57, rue Saint-Roch, Paris
PROGRAMME N° 51

Les rivales, drame 300
Bébé, Bout de Zan et le voleur, comique, affiche 225
Une bonne leçon, comédie, agrandissement 310
Onésime et la grève des mineurs, comique 170
L'Orne, panorama couleur 81
L'agriculture moderne, documentaire 100
GRANDS FILMS ARTISTIQUES
La vie ou la mort, drame, affiche 510

Société PATHÉ Frères
Vente, 14, rue Favart, Paris
Location, 104, rue de Paris, Vincennes
PROGRAMME N° 44

S. C. A. G. L. *Les caprices du Roi Soleil, Louis XIV histoire du passé* 390
S. A. P. F. *De l'amour au déshonneur*, drame 530
Rigadin et la lettre anonyme, comique 165
Le boxeur Kelly 330
Comica. *Les araignées de Rosalie*, comique 165
American Kinema. *Le Noël du comédien* 280
Iberico. *Escamillo a le ver solitaire*, comique 170
Les Lombardos, acrobatie 90
Pathécolor. *Les floraisons*, scientifique 115
— *Excursion au château de Chambord*, p. a. 140
Boireau et la fille du voisin (Deed), comique 205
Japanese Film. *Un peuple qui disparaît : Les Aïnos* 120
L'échelle double, comique 115

PETITES ANNONCES

A vendre avantageusement 40.000 mètres de films en parfait état. Liste sur demande. Ecrire P. Hostermans, 34, place de Brouckère, Bruxelles. (26)

J'échange contre même métrage ou vends 0 fr. 25 le mètre un joli programme : 6 comiques, 1 actualité, 1 grand film, *Le Poison de l'Humanité* (Eclair). Convient très bien pour tournées. 1700 mètres.
Ecrire Lévy Graugnard, 12, boul. Mac-Mahon, Nice. (33)

Monsieur A. Rota, 98, rue Hôtel-de-Ville, Lyon, donne en location pour n'importe quelle région de la France le journal cinématographique de la maison Exclusif-Films à partir de la première semaine. Adresser d'urgence les demandes à M. Rota.

M. PROSPERI, Idéal-Cinéma, 12, Bd d'Abdine, Le Caire, est acheteur de six cents mètres de films de stock en bon état chaque semaine. Marques Ambrosio, Vitagraph, Cinès. Envoyer directement listes et conditions. (40)

A **vendre** par suite de cessation d'exploitation, 30.000 mètres de films parfait état, depuis 0 fr. 15 le mètre. Demander liste à M. Duclos, 66, rue des Ormes, Cherbourg. (42)

Appareil Ernemann, comme neuf, a coûté complet 2.600 francs, à céder pour 1.200 francs. — L. M., *Courrier*. (41)

Par suite de non réalisation de Société, un appareil Gaumont-Chantant, absolument complet, avec cabine, etc., contenu dans trois caisses, ayant coûté 7.315 francs, à vendre 2.350 francs. — A. B., *Courrier*. (41)

A vendre : Appareil Pathé, lanterne et résistance. 1500 mètres de films divers. S'adresser à Cotentin, Bagnères-de-Bigorre.

On demande une métreuse d'occasion. Faire offres à M. Masselot, 11 et 13, Parvis Saint-Maurice, Lille (Nord). (47)

Coloriste demande films à colorer. Prix modérés. S'adresser au *Courrier*. (47)

A. **CARMINATI**, directeur de Nîmes-Cinéma, place d'Assas, Nîmes, désire faire acquisition d'une « Passion » Pathé Frères, en couleurs. Faire offres. (47-4)

Bonne occasion : 100 strapontins à l'état de neuf à vendre très bon marché. Voir tous les jours, de midi à 2 heures : Cinéma Hôtel-de-Ville, 20, rue du Temple, Paris. (47)

Opérateur de prise de vues scientifiques demande emploi. Compose les scénarios. S'adresser au *Courrier*. (48)

Guerre des Balkans Gaumont, 120 mètres, à vendre de suite. Modern-Cinéma, 86, C. Berriat, Grenoble. (48)

A vendre : **La Guerre des Balkans**, édition Gaumont, 250. Libre vendredi. Ecrire au *Courrier*. (48)

On demande d'urgence un opérateur de prise de vues très au courant du travail du laboratoire. S'adresser de suite au *Courrier*. (48)

Cinéma en pleine exploitation, salle superbe, 600 places, long bail sans loyer, à vendre. Facilités de paiements. S'adresser à M. Mallet, Café du Commerce, Chauny (Aisne). (49)

On demande de bons scénarios dramatiques. M. Janin, 17, rue la Grange-Batelière, Paris. (49)

A louer, 30, rue du Pré, Montreuil-sous-Bois, petite usine cinématographique. (49)

Opérateur-électricien, 18 ans, très sérieux, bonnes références, France et Etranger, cherche emploi Paris ou Banlieue. S'adresser au *Courrier*. (49)

A vendre dans une belle localité très saine des environs d'Alger, un beau cinéma électrique travaillant deux fois par semaine. Belles recettes et frais minimes. S'adresser à M. L. Sangouard, à Boufarik (Algérie). (49)

Au *Casino-Théâtre* de Vierzon on demande un bonisseur ayant références. (49)

Suis acheteur de films d'occasion, bon état, préférence marques Ambrosio, Pasquali. Faire offres avec derniers prix à M. Virz, 10, passage Violet, Paris. (49)

Electricien demande place opérateur dans cinéma. Ecrire A. M. au *Courrier*. (49)

Le Gérant : Charles Le Fraper.
Paris. — Imp. F. Barroux, 18, rue Saint-Sauveur.